

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION
Option : Analyse et Politique Économiques



Mémoire de maîtrise

**Impact des politiques agricoles
sur la sécurité alimentaire au Sénégal**

Présenté par :

Ya Cor NDIONE

Encadreur:

Dr Mamadou DANSOKHO

Année Académique : 2009/2010

A mes grands-mères Mame Aminata GUEYE et Mame Cor NGNING qui nous ont transmis leur abnégation et leur persévérance dans le travail. Puisse Dieu le leur rendre et qu'elles sentent que leurs efforts n'ont pas été vains.

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier Dr. Mamadou DANSOKHO qui a accepté d'encadrer ce travail et qui a beaucoup contribué à sa réalisation.

Je voudrai également exprimer ma gratitude à toute l'équipe du Bureau d'Analyses Macroéconomiques de l'Institut Sénégalais de recherches Agricoles (ISRA-BAME) où les prémices de ce travail ont eu lieu. Aussi, au sein de cet institut, je tiens tout particulièrement à remercier M. Cheikh Sadibou FALL qui a eu à co-encadrer le travail, dont la disponibilité et l'implication totale ont été d'une grande utilité. Merci également au Dr Alioune DIENG dont les conseils et les données qu'il m'a fournis ont été précieux. Je remercie également Dr Djiby DIA qui a eu à participer au travail notamment à travers une relecture et les conseils pratiques. Je tiens également à exprimer ma reconnaissance à Mlle Yacine NGOM qui a eu à beaucoup m'apprendre sur la méthodologie de la recherche et avec qui j'ai partagé le bureau durant tout le temps passé au BAME. Merci à Mme Mame Souadou SAKHO-JIMBIRA NIANG, dont les conseils et l'appui documentaire ont été d'une grande aide. J'associe à ces remerciements Mlle Rokhaya DIAGNE, M. Amadou Abdoulaye FALL, Mlle Mame Boly MANE et M. Cheikh Dramé BA.

Mes remerciements vont également à l'endroit de tout le personnel de la direction de la Planification du ministère de l'Économie et des Finances, plus particulièrement MM. Lamine NIANG, Ibrahima NDIAYE, Babacar DIOUF ainsi que Mme Awa NGUER.

J'exprime ma gratitude à toute ma famille, mes parents, mes frères et sœurs qui m'ont toujours soutenu.

Je remercie mon amie Aminata DIOUF ainsi que tous les membres sa famille qui ont été une deuxième famille pour moi depuis mon arrivée à Dakar.

Je remercie mes fidèles amis de la Faculté de Sciences Économiques et de Gestion de l'Université Chéikh Anta DIOP de Dakar : Zara SIDIBE, Mouhamadou Moustapha CISSE et El Hadj Cheikh Sana GOUDIABY.

Sommaire

Introduction et contexte

Chapitre 1: L'alimentation et les politiques publiques de lutte contre la faim : cadre théorique et conceptuel

Section 1: La spécificité du fait alimentaire dans la théorie économique

Section 2: Les politiques publiques de lutte contre la faim

Chapitre 2: Agriculture et sécurité alimentaire au Sénégal

Section 1 : Les politiques agricoles du Sénégal de l'indépendance à 2008

Section 2 : La sécurité alimentaire au Sénégal : analyse macroéconomique

Section 3 : Évolution de l'offre et de la demande céréalière au Sénégal de 1960 à 2008

Conclusion

Bibliographie

Annexe

Sigles et acronymes

ANSD: Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

BAME: Bureau d'Analyses Macroéconomiques

BM: Banque Mondiale

BNDS: Banque Nationale de Développement du Sénégal

CERP: Centres d'Expansion Rurale Polyvalents

CILSS : Comité permanent Inter-état de Lutte contre la Sécheresse au Sahel

CNCAS: Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal

CRAD: Centres Régionaux d'Assistance au Développement

CSA: Commissariat à la Sécurité Alimentaire

DPS: Direction de la Prévision et des Statistiques

DSRP: Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté

EPC : Équivalent produit consommable

ESAM: Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages

FCFA: Franc CFA

FAO: Organisation de Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture

FMI: Fonds Monétaire International

GOANA: Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance

ISRA: Institut Sénégalais de Recherches Agricoles

LOASP: Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale

NPA: Nouvelle Politique Agricole

OCA: Office de Commercialisation Agricole

OERS: Organisation des Etats Riverains du Sénégal

OMD: Objectifs du Millénaire pour le Développement

OMVS: Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal

ONCAD: Office National de Coopération et d'Assistance pour le développement

OPEP: Organisation des Pays Producteurs de Pétrole

PA: Programme Agricole

PAC: Politique Agricole Commune

PAM: Programme Alimentaire Mondial

PASA: Programme d'Ajustement du Secteur Agricole

PADFS: Programme d'Appui et de Développement de la Filière Sésame

PDMAS: Programme de Développement des Marchés Agricoles du Sénégal

PNIA : Programme National d'Investissement Agricole

PNSA: Programme National de Sécurité Alimentaire

REVA: Retour Vers l'Agriculture

SAED: Société Nationale d'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta du Fleuve du Sénégal des vallées du fleuve Sénégal et de la Falémé

SATEC: Société d'Aide Technique et de Coopération

SCA: Stratégie de Croissance Accélérée

SMA: Sommet Mondial de l'Alimentation

SODEVA: Société de Développement et de Vulgarisation Agricole

SODEFITEX : Société de Développement et des Fibres Textiles

SONACOS: Société Nationale de Commercialisation des Oléagineux du Sénégal

SONAR: Société National pour l'Approvisionnement du Monde Rural

TCBC: Taux de Couverture des Besoins Céréaliers

TCBCp: Taux de Couverture des Besoins Céréaliers par la Production locale

UNSD : United Nations statistics Division

Introduction et contexte

La FAO, en 2006 chiffrait à 800 millions le nombre de personnes souffrant de faim à travers le monde. Ce chiffre a très peu varié depuis la période de 1996, où les engagements ont été pris de réduire la faim de moitié d'ici l'horizon 2015. La recrudescence de la faim dans le monde se manifeste à travers les crises alimentaires dont le nombre, au cours des 20 dernières années, a augmenté d'une moyenne de 15 à plus de 30 crises par an à partir de 2000.

La persistance et la prévalence de la faim dans certaines zones du monde sont particulièrement préoccupantes. En 2006, 39 pays avaient besoin d'une aide extérieure pour faire face à l'insécurité alimentaire: il s'agissait de 25 pays africains, 11 pays asiatiques et du moyen orient, 2 pays d'Amérique latine et d'un pays européen. Ainsi la plupart des «*points chauds de la faim*» sont en Afrique plus particulièrement en Afrique subsaharienne où le nombre de crise a triplé au cours des dernières années. En effet l'Afrique subsaharienne, malgré les efforts fournis en matière de gestion des crises alimentaires, depuis quelques années, est en proie à des crises alimentaires. Ces dernières, qui au début étaient passagères sont maintenant de plus en plus cycliques et ont des conséquences désastreuses pour les populations.

Avec la flambée des prix des denrées alimentaires en 2007-2008 le pourcentage de population souffrant de faim dépasse 15%, ainsi la barre du milliard d'individus est franchie (FAO 2008). L'origine de cette flambée des prix agricoles est double : d'un côté il y a la volatilité des prix agricoles exacerbée par la suppression progressive des instruments de régulation des marchés; de l'autre il y a la disparition des stocks de sécurités aux États-Unis et dans l'Union Européenne, ces stocks devant permettre de lutter contre les spéculations sur les prix alimentaires. Il était normal, dans ce contexte particulièrement hostile qu'une infime variation entraîne l'embrasement du système. Ainsi il a suffi qu'une minime augmentation de la demande combinée à une baisse de la production pour que les prix alimentaires flambent. Les causes de la flambée des prix agricoles de 2008 sont donc à rechercher aussi bien du côté de l'offre que du côté de la demande de produits alimentaires. En effet, La hausse de la demande alimentaire due à la production de biocarburant et à la hausse de la consommation alimentaire avec l'amélioration du niveau de vie des pays émergents a entraîné une hausse des prix des produits agricoles. De même la baisse de la production mondiale, due à la sécheresse en

Australie, à la flambée des prix du pétrole qui renchérit les prix des intrants, aux restrictions et embargos à l'exportation décidés par certains pays producteurs pour garantir leur propre sécurité alimentaire, sont des éléments essentiels dans cette flambée des prix.

Cette hausse des prix agricoles en 2008 qui était à l'origine des «*émeutes de la faim*», constitua un coup dur pour les économies de l'Afrique occidentale déjà très affaiblies. Et cela était d'autant plus difficile pour ces pays que ceux-ci sont essentiellement agricoles et ont toujours compté sur le développement de leur agriculture pour se garantir une satisfaction de leur besoins alimentaires et asseoir un développement durable. La crise alimentaire actuelle repose le débat sur l'adéquation et l'efficacité des politiques agricoles dans la lutte contre la pauvreté et la faim dans le monde. En effet dans la genèse des politiques agricoles il était question outre l'amélioration des revenus des producteurs de garantir aux consommateurs des prix bas et stables donc un accès facile à l'alimentation. Dans nos sociétés modernes ce dernier point semble souvent être oublié. Pourtant la seule légitimité à laquelle les politiques agricoles peuvent aspirer est la satisfaction des besoins alimentaires. Cet objectif est d'autant plus important que la sécurité alimentaire est de plus en plus perçue comme l'objectif majeur de l'agriculture et donc de la politique agricole.

Le terme de sécurité alimentaire fut avancé pour la première fois lors de la conférence mondiale sur l'alimentation de 1974 à la suite de la crise majeure du système alimentaire mondial des années 70. Dans les années, 70 l'augmentation des prix du pétrole par l'OPEP qui avait contribué à renchérir le coût de l'énergie et des autres intrants du secteur agricole tels que les fertilisants avait été à l'origine d'une grave crise alimentaire. Dès lors la question de la sécurité alimentaire était au cœur des débats, mais ce n'est que lors du sommet mondial de l'alimentation de 1996, que la FAO a défini l'objectif de sécurité alimentaire comme étant d'assurer à tous les êtres humains un accès physique et économique aux aliments de base dont ils ont besoin pour couvrir leur besoins énergétiques et satisfaire leurs préférences alimentaires afin de pouvoir mener une vie saine et active.

Les problèmes de sécurité alimentaire concernent un certain nombre de pays, mais se posent de façon plus aiguë pour les pays sous développés d'Afrique subsaharienne.

Au Sénégal la plupart des enquêtes menées sur l'approvisionnement des ménages montrent que les besoins nutritionnels d'une fraction importante de la population ne sont pas satisfaits. En effet la demande en produits alimentaires ne cesse d'augmenter alors que l'offre ne connaît pas une hausse significative. L'insécurité alimentaire constitue depuis longtemps un

problème majeur pour Sénégal. Dans ce contexte il était primordial que le Sénégal, dès son accession à l'indépendance, mette en œuvre une série de politiques macroéconomiques aux implications diverses sur le secteur agricole et ayant pour finalité la réalisation de l'objectif de sécurité alimentaire. Toutefois, il faut noter qu'au Sénégal comme dans beaucoup de pays du tiers monde c'est le concept d'autosuffisance alimentaire ou céréalière qui a d'abord prévalu. Cependant ce concept du fait des contraintes dont souffre l'agriculture sénégalaise et surtout avec le contexte de la mondialisation actuelle, fut remplacé par le concept de sécurité. Il est maintenant admis que les politiques agricoles sénégalaises doivent avoir comme défi majeur la réalisation de la sécurité alimentaire du pays. Dès lors, l'analyse de l'évolution la situation de la sécurité alimentaire sénégalaise avec l'introduction des différentes politiques agricoles paraît intéressante.

De nombreuses études se sont intéressées aux questions des politiques agricoles et de la sécurité alimentaire sénégalaise, toutefois on peut à chaque fois noter une différence dans l'approche. Certaines se sont contentées de faire une revue des politiques agricoles du Sénégal à travers une simple exposition de leur nature, de leur objectif et de leurs résultats (DIENG et GUEYE, 2005). D'autres ont fait des mesures d'impacts. (DAHOU, 2009) a évalué les impacts de vingt années de libéralisation au niveau de la politique agricole sénégalaise et des principales filières ciblées par les mesures d'ajustements.). DIAGNE, CABRAL et DANSOKHO ont analysé *l'impact des réformes commerciales affectant le secteur agricole sur la sécurité alimentaire*. BA (2008) dans *agriculture et sécurité alimentaire au Sénégal*, par une approche géographique, propose un bilan des productions et analyse l'impact des politiques agricoles sur les mutations des systèmes agroalimentaire. Enfin, des études ont essayé de donner des stratégies et options pour réaliser la sécurité alimentaire. Ainsi une analyse de la nature des stratégies et méthodes à mettre en œuvre pour l'atteinte de l'objectif de sécurité alimentaire est faite (SAKHO-JIMBIRA, 2008).

Nous ferons siennes toutes ces approches, tout en essayant de mettre l'accent sur l'aspect disponibilité de l'alimentation pour analyser le niveau de sécurité alimentaire du Sénégal. Pour ce faire nous allons faire l'état des lieux du cadre théorique et conceptuel de l'alimentation et des politiques publiques de lutte contre la faim, ensuite donner la situation de l'agriculture et de la sécurité alimentaire au Sénégal.

Chapitre 1:

L'alimentation et les politiques publiques de lutte contre la faim: cadre théorique et conceptuel

Depuis plusieurs décennies, le problème de la faim dans le monde est devenu récurrent et la satisfaction des besoins alimentaires se pose de plus en plus comme un défi lancé à l'humanité. Toutefois il faut reconnaître que même si ce problème semble avoir pris de l'ampleur ces derniers temps avec la pression démographique, la raréfaction des ressources naturelles et les catastrophes naturelles, ce n'est pas un phénomène nouveau

Aussi l'alimentation de l'homme comme tout problème de société a intéressé la théorie économique. Cependant vu le caractère essentiel voire primordial de la question, la théorie économique a concédé une certaine spécificité au fait alimentaire. Ainsi dans la théorie économique, les biens alimentaires font l'objet d'un traitement particulier par rapport aux autres biens économiques et ceci du point de vue de leur production, leur distribution et leur consommation.

La satisfaction des besoins alimentaires humains a toujours été une priorité et selon le contexte et le lieu a entraîné des mesures plus moins importantes. Ainsi au niveau mondial un certain nombre de politiques publiques sont préconisées pour lutter contre la faim. Ainsi il existe des politiques publiques classiques proposées de lutte contre la faim. Toutefois le problème de la faim devenant plus préoccupant dans les années 70, la FAO a défini la sécurité alimentaire comme pouvant, si elle est atteinte, résoudre le problème de la faim dans le monde car permettant de cerner au mieux le problème. Ainsi dans les années 70 le concept de sécurité alimentaire est né et se donne pour vocation d'englober tous les aspects indispensables à la maîtrise et à l'éradication de la faim dans le monde.

Section I:

la spécificité du fait alimentaire dans la théorie économique

L'alimentation étant un des besoins primaires de l'homme et la production agricole une des premières activités à laquelle l'homme s'est livré, l'agriculture et l'alimentation ont été l'objet de nombreux débats dans la théorie économique. On peut même dire que dans la théorie

économique la sphère alimentaire fait l'objet d'un traitement particulier. Ainsi une certaine spécificité est accordée au fait alimentaire et émane des différents courants de pensée. Cette spécificité repose sur les conditions de satisfaction des besoins alimentaires des nations, sur l'enjeu de l'indépendance alimentaire, et enfin sur les causes de la faim dans le monde.

1) La satisfaction des besoins alimentaires selon la théorie économique

Pour les premiers économistes, les mercantilistes, l'un des objectifs fondamentaux de toute société est de garantir à sa population un approvisionnement alimentaire régulier et substantiel. De même chez les auteurs libéraux à l'instar d'Adam Smith cette analyse est faite: *«aucune société ne peut être florissante et heureuse, si la majorité de ces membres est pauvre et misérable»*. Les courants de pensée reconnaissent le caractère primordial de la satisfaction des besoins alimentaires mais n'arrivent pas à trouver un consensus sur les modalités d'une telle satisfaction.

1.1) L'analyse mercantiliste

Pour les premiers, mercantilistes, c'est l'État qui doit veiller au bon approvisionnement alimentaire des populations ainsi qu'aux bas prix de marché. Les mercantilistes ont analysé les produits agricoles en particulier le blé d'abord comme un bien de subsistance avant de le considérer comme un objet de commerce. Pour garantir un prix à la portée de tous et donc une satisfaction des besoins alimentaires, l'État doit constamment surveiller et encadrer les marchés et même intervenir s'il y a lieu. L'État remplit cette mission par l'intermédiaire de stocks publics qui ont pour résultat la stabilisation des prix. A cet effet Bodin propose *« d'avoir dans chaque ville un grenier public(...) on verrait jamais la cherté si grande qu'elle soit, car outre le fait qu'on aurait provision pour les mauvaises années, on retrancherait les monopoles des marchands de blé...»*. Ainsi une gestion publique des réserves de même qu'un contrôle du commerce du blé permet d'avoir un prix juste.

Les mercantilistes proposent aussi à côté de cette intervention étatique, une réduction de la circulation des céréales à l'extérieur de la nation et donc d'empêcher toute sortie du territoire des produits agricoles. *«La France ne fut jamais affamée c'est-à-dire qu'elle a richement de quoi nourrir son peuple quelque mauvaise année qui survienne, pourvu que l'étranger ne vide nos granges»*. Aussi le commerce extérieur n'est autorisé que si le pays est bien approvisionné.

De telles politiques alimentaires ne sont pas l'apanage des mercantilistes, on les retrouve également chez Galiani, Linguet, Mably, Steuart, Bentham et Malthus (bien que ces derniers fassent partie du courant libéral) et Boisguilbert.

Boisguilbert souligne la dimension incompressible de la demande alimentaire dans la mesure où elle correspond à des besoins vitaux. En conséquence la demande en produit alimentaire est constamment sous tension, tension d'autant plus accentuée que la pression démographique sur les ressources alimentaires s'exerce sans répit et augmente les prix. Cette spécificité se retrouve aussi dans l'offre de produits agricoles et cela à cause de son caractère rigide et incontrôlable du fait des aléas climatiques. Ainsi l'offre alimentaire d'une nation peut fluctuer entre surproduction et pénurie.

Pour Boisguilbert le marché des produits alimentaires obéit à des lois spécifiques en raison des contraintes qui pèsent sur l'offre et la demande. Sur ce marché les informations sont souvent erronées et asymétriques de ce fait il y règne un climat de désordre et de spéculation rendant difficile la stabilité des prix. Donc indépendamment de l'état de la récolte, le marché produit à des prix élevés. On comprend mieux alors pourquoi Boisguilbert cautionne la mise en place de greniers publics. Contrairement aux mercantilistes il est favorable au commerce extérieur des aliments car il permet selon lui de réduire les effets négatifs des anticipations auto-réalisatrices des agents économiques.

La conception de l'état nourricier à travers la mise en place de stocks prônée par les mercantilistes, Boisguilbert, Malthus entre autres est remise en cause à partir du XVII^{ème} siècle par les libéraux qui proposent comme réponse aux problèmes de l'alimentation: le marché autorégulateur et de considérer le produit alimentaire comme n'importe quelle marchandise.

1.2) L'analyse libérale

Pour le courant libéral, le meilleur moyen d'assurer un bon approvisionnement alimentaire des populations est de *laisser faire le marché* avec une harmonisation de ce dernier à travers les ajustements par les prix et les salaires. Cela suppose une libre circulation totale des produits agricoles tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays sans que l'État ne réglemente le fonctionnement du marché comme l'exige la tradition séculaire. Pour apaiser les craintes des populations face à cette libéralisation des échanges agricoles les libéraux se fondent sur les spécificités des biens alimentaires. D'abord ces biens étant renouvelables leur abondance est

assurée. Pierre Samuel Dupont de Nemours parle de «*richesses renaissantes*». Le secteur des produits agricoles est ainsi analysé comme une génération et non une simple addition de richesses que multiplie la terre nourricière et qui s'assimile à un véritable don gratuit de la nature (analyse physiocrate). De plus, le caractère volumineux et périssable des biens alimentaires les rend difficilement transportables par rapport aux autres marchandises. Ainsi les échanges avec l'étranger ne concernent qu'une faible partie de la production nationale. Les inquiétudes des populations face aux dangers du commerce extérieur des produits alimentaires n'ont ainsi aucune raison d'être.

Cette analyse libérale du marché agricole fut remise en cause.

1.3) La remise en cause l'analyse libérale

Les partisans de l'interventionnisme reviennent pour rejeter en bloc les arguments libéraux et exigent une politique alimentaire active et volontaire. Ils mettent en avant le fait que même si l'ajustement prix salaire est possible il exige quand même un délai assez long préjudiciable aux populations. De plus la cupidité étant le principe, la fin et l'âme même du commerce, elle suppose le comportement de spéculateur et d'«*affamateur*» des agents économiques responsables de l'approvisionnement, alors que les besoins alimentaires ne peuvent être différés. Enfin, les antilibéraux remettent en cause le caractère relatif du commerce extérieur par le fait que la sortie d'une petite quantité des biens alimentaires du territoire fait évoluer considérablement les prix.

La résolution des problèmes alimentaires a ainsi opposé les théoriciens notamment les partisans de la libéralisation et les défenseurs de l'interventionnisme étatique. Ce débat qui s'est poursuivi tout au long du XIX^e siècle n'avait pas perdu de sa vigueur à la fin du XX^e siècle quand on songe à la manière dont sont abordés les problèmes alimentaires du tiers monde.

La théorie économique toujours dans cette spécificité qu'elle a accordée au fait alimentaire s'est aussi intéressée à l'objectif d'indépendance alimentaire.

2) L'indépendance alimentaire selon la théorie économique

2.1) L'objectif d'indépendance alimentaire invariant dans le temps

L'objectif d'indépendance alimentaire est revendiqué aussi bien chez les politiques que chez les économistes et ceux-ci reposent leur argumentaire sur la spécificité de la production agricole et alimentaire. La nourriture étant octroyée généreusement par la providence. Ainsi d'après les premiers économistes un pays qui a la chance de bénéficier d'un tel avantage doit tout faire pour le conserver. Tout pays disposant de la capacité naturelle de produire ce dont il a besoin sans obligation d'achat à l'extérieur est tenu de le faire. Il existe également une raison politique, en effet l'autosuffisance alimentaire permet d'éliminer la dépendance vis à vis des pays étrangers.

Les théoriciens semblent avoir trouvé un consensus sur la nécessité de l'indépendance alimentaire, cependant cet accord n'est plus de mise dès qu'il s'agit de voir quel sont les coûts et les modalités de cette indépendance.

2.2) L'indépendance alimentaire par le protectionnisme ou le libre échange

Pour assurer l'objectif d'indépendance alimentaire les mercantilistes défendent la thèse selon laquelle il faudrait limiter les échanges avec l'extérieur par des taxations élevées des produits alimentaires à la sortie du territoire. Cette politique fut appliquée en Angleterre avec l'application des *corns laws* au XV^{ème} siècle. Les politiques des *Tudors* et des *Stuarts* autorisaient le commerce extérieur des produits alimentaires seulement en période d'abondance et à condition que ces échanges ne conduisent pas à une hausse artificielle des prix alimentaires. Des politiques similaires sont appliquées en France pour la même époque.

Cette politique d'interventionnisme était également défendue au XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècle par des auteurs comme Malthus qui sont favorables à l'application des *corns laws*.

Les physiocrates vont défendre une solution tout à fait contraire à ceux des mercantilistes et qui va se révéler très impopulaire. Ainsi ils affirment que le libre commerce des céréales est le seul moyen d'assurer l'indépendance alimentaire, et à cet effet furent les précurseurs des mesures de libéralisation des années 1763-1764.

D'après la théorie physiocrate l'agriculture est le seul pourvoyeur de richesse et tout doit être mis en œuvre pour favoriser son indépendance. Le bien alimentaire doit répondre à un impératif de rentabilité car n'étant plus considéré comme un simple bien de subsistance mais

comme une marchandise qui a un prix même s'il doit également satisfaire les besoins populaires. Le peuple réclame toujours une alimentation à bon marché sans se préoccuper des conditions de production. Pour Quesnay il n'y a pas de contradiction entre abondance et cherté. Il faudra concentrer les efforts sur les conditions de production, et non sur les conditions de distributions donc favoriser l'agriculture marchande en fournissant à la terre les capitaux nécessaires à sa productivité. Seul le bon prix est en mesure de régler les problèmes d'approvisionnement alimentaires. *«La non valeur avec l'abondance n'est point richesse, la cherté avec pénurie est misère»*. Le bon prix doit permettre au fermier de se dédommager et de récupérer ses avances ce qui l'incitera à continuer à produire et en plus grande quantité car un résultat financier négatif n'est point encourageant. La liberté de commerce doit être totale pour favoriser l'apparition d'un bon prix. Cette liberté de commerce loin de remettre en cause l'objectif d'indépendance alimentaire la renforce selon les physiocrates. En effet même si le libre échange permet un prix au producteur plus grand par la vente à l'extérieur de l'excédent, les quantités échangées sont faibles car *« plus le commerce extérieur est libre moins il ya d'échange »*.

En résumé il y a un objectif d'indépendance alimentaire, largement partagé et qui tient en grande partie à la qualité intrinsèque des biens agricoles, soit en tant que biens de subsistance pour les uns, soit en tant que marchandises source unique d'enrichissement pour les autres. Mais les moyens d'atteindre cet objectif sont en totale opposition. Tout en partageant l'idée que la nation doit nourrir son peuple, les physiocrates ont considéré les produits agricoles plus comme un objet de commerce que comme un simple bien de subsistance. Dans une certaine mesure, ils ont contribué à orienter la question agricole vers les problèmes de la production et non plus vers ceux de la consommation et de l'approvisionnement des marchés.

La théorie économique toujours dans cette spécificité qu'elle accorde au fait alimentaire après s'être intéressée à la manière dont les besoins alimentaires doivent être satisfaits et aussi à l'enjeu de l'objectif d'indépendance alimentaire s'est aussi penchée sur les causes de la faim dans le monde.

3°) Les causes de la faim selon la théorie économique

Il existe deux grands courants d'analyse des causes de la faim dans le monde. La première est l'œuvre de Malthus la seconde plus contemporaine est l'œuvre d'Amartya Sen.

3.1) L'analyse malthusienne

La première analyse est l'œuvre de Thomas Robert Malthus (1766-1834). Dans sa quête des voies et moyens pour parvenir au bien-être de la population, Malthus a donné une réflexion sur les relations entre population et subsistance. Ainsi dans son *essai sur le principe de population* (1798), Malthus nous affirme que l'être humain comme tout être vivant n'échappe pas une tendance naturelle qui est d'accroître son espèce plus que ne le permet la nourriture à sa portée. En effet il affirme que «*lorsque la population n'est arrêtée par aucun obstacle (...) elle croît de période en période de manière géométrique, alors que les moyens de subsistance dans les conditions les plus favorables à l'industrie ne peuvent croître plus rapidement que selon une progression arithmétique*» cette situation a donc pour conséquence de creuser l'écart entre les besoins et les disponibilités alimentaires. Pour éviter les situations catastrophiques qui en découleront nécessairement, Malthus préconise des freins préventifs à l'accroissement de la population. Ainsi l'éducation et la raison peuvent encourager les hommes à avoir moins d'enfants de manière à pouvoir les élever le mieux possible. Toujours dans cette optique de freins préventifs, Malthus considère que l'avortement qui bien qu'étant un vice pour lui est à même de limiter la population. A côté il nous préconise aussi des freins actifs à l'accroissement de la population que sont les guerres, les famines, les maladies qui abaissent durablement le nombre d'hommes à un niveau compatible à celui des vivres.

Malthus à travers cette thèse considère que la faim dans le monde a pour cause la surpopulation. Cette thèse malthusienne a été la source d'inspiration de nombreuses analyses tout comme elle fut l'objet de nombreuses controverses. Dans plusieurs rapports célèbres tels que le *rapport sur les limites de la croissance*, club de Rome (1972), *l'état de la planète*, *rapport annuel du World Watch Institute*, les analyses pessimiste de Malthus ont été reprises pour affirmer que la croissance démographique conjuguée à la croissance des activités humaines (agriculture industrie) sont de nature à épuiser les ressources naturelles et à menacer l'avenir des générations futures.

Les analyses Malthusiennes ont mis en évidence, à une certaine époque, la gravité des situations agricoles due à la surpopulation dans certaines localités. Toutefois elles ont été démenties par les faits au cours de la seconde moitié du XXème siècle. En effet dans certaine région du monde la croissance des produits agricoles a été plus rapide que celle des besoins des populations.

3.2) L'analyse d'Amartya Sen

La deuxième analyse des causes de la faim est l'œuvre d'Amartya Sen (prix Nobel d'économie en 1998). Sen fut l'un des plus grands contradicteurs de Malthus. Selon lui le ratio disponibilités alimentaires/population si cher à Malthus ne suffit pas pour expliquer la faim dans le monde. Pour illustrer son point de vue, il montre que dans plusieurs grandes famines (Bengale, 1943, Bangladesh, 1974...), les disponibilités alimentaires par personne ne sont pas en baisse et parfois même elles sont plus importantes que dans les périodes sans famines. Malgré cela, tout un groupe de la population a vu ses capacités d'accès (*entitlement*) à la nourriture baisser dramatiquement. Ainsi au Bengale les pêcheurs, les ouvriers, les transporteurs subirent en 1943 une baisse de leur capacité d'accès au riz qui constitue leur alimentation de base parce que leur pouvoir d'achat avait baissé. Cette situation peut s'expliquer par le fait qu'en cette période de seconde guerre mondiale l'intensité de l'activité économique à Calcutta a entraîné une augmentation des revenus ce qui est à l'origine d'une augmentation de la demande de consommation urbaine entraînant une envolée des prix du riz. Au Bengale donc on assiste à un paradoxe : il y a une famine dans un contexte de boom économique. Au Bangladesh les familles paysannes furent touchées par la famine à cause des inondations qui ont emporté leurs récoltes.

L'idée majeure qui est ressortie des travaux de Sen et qui est largement reconnue par les instances internationales c'est que la pauvreté est la cause de la faim.

Dès lors un certain nombre de politiques publiques sont préconisées pour lutter contre la pauvreté et partant de là contre la faim dans le monde.

Section 2 : Les politiques publiques de lutte contre la faim

L'élaboration de politiques publiques de lutte contre la faim ne s'inspire pas nécessairement des deux principaux courants d'analyse de la faim mentionnés ci-dessus. Toutefois, on peut noter une certaine filiation entre les politiques publiques de lutte contre la faim et ces courants d'analyse des causes de la faim. En effet rien ne justifie que la politique d'augmentation du ratio disponibilité alimentaire/population soit incompatible avec l'analyse malthusienne des causes de la faim et des solutions possibles. La politique d'abaissement et de stabilisation des prix alimentaires semble elle donner comme solution à la faim celle de Sen à savoir

l'augmentation de l'accessibilité par la lutte contre la pauvreté. La politique de sécurité alimentaire plus récente peut être considérée comme englobant les deux précédentes.

1) Politique d'augmentation du ratio disponibilité alimentaire/population

Pour résoudre le problème de la faim certains pays qui souffrent de surpopulation ont mené des politiques antinatalistes utilisées pour abaisser les taux de fécondité, ces politiques pouvant être aussi bien incitatives que répressives. Ces pays ont aussi cherché à augmenter les disponibilités alimentaires. Pour atteindre ce dernier objectif deux stratégies non exclusives ont été utilisées. Il s'agissait pour la première stratégie d'augmenter la production agricole nationale de manière à s'assurer éventuellement une autosuffisance alimentaire. Pour la deuxième, il fallait augmenter les recettes en devises pour pouvoir importer des produits vivriers en complément de la production nationale. Le recours à l'aide alimentaire est aussi envisagé.

1.1) La stimulation de la production nationale

Pour accroître la production agricole nationale les gouvernements peuvent combiner tout un arsenal de moyens. En se fondant sur l'idée qu'une augmentation de la profitabilité des activités agricoles stimule la production agricole, de nombreux gouvernements ont eu recours aux subventions des moyens de production (engrais chimiques, pesticides, matériels agricoles). Toujours dans la même logique les gouvernements ont encouragé les crédits agricoles, ils ont aussi cherché à stabiliser les prix des produits agricoles. Il s'agissait de garantir aux producteurs locaux des prix supérieurs aux prix internationaux afin d'accroître la production et de garantir l'autosuffisance alimentaire. Cette démarche a été appliquée surtout par les pays développés (l'Union Européenne dans le cadre de sa Politique Agricole Commune, PAC). Pour une plus grande disponibilité alimentaire, des investissements publics ont été faits dans la recherche et la vulgarisation agricole mais aussi dans le développement d'infrastructures rurales. Par ailleurs la lutte contre les pertes après récolte lors du transport et ou le stockage est un moyen efficace d'augmentation des disponibilités alimentaires, ces pertes pouvant atteindre jusqu'à 30% des récoltes.

Outre la production nationale les disponibilités alimentaires peuvent être renforcées par les importations commerciales et les aides alimentaires

1.2) Importations commerciales et aides alimentaires

Les importations de denrées alimentaires de base sont pratiquées par les pays soit par obligation, soit par choix. Les marchés internationaux de denrées alimentaires se caractérisent par leur très grande instabilité expliquée par le nombre insuffisant d'exportateurs et un grand nombre d'importateurs. Ainsi cinq territoires seulement à savoir les États-Unis, le Canada, l'Union Européenne, l'Australie l'Argentine ont assuré plus de 80% des exportations durant la période 1997-1999, les États-Unis en assurant près de la moitié. De plus tout le négoce international des denrées alimentaires est aux mains d'une demi-douzaine de firmes internationales. La pratique des importations alimentaires qui représente une part importante des dépenses en devises et de la consommation intérieure est risquée à cause du caractère oligopolistique des marchés internationaux de denrées et de l'instabilité des prix qui en découle.

Concernant l'aide alimentaire, l'un des premiers programmes est né aux États-Unis en 1954 dans le cadre du plan Marshall. La loi relative à cette aide (la *Public Law 480*) fixait comme objectif la lutte contre la faim dans le monde mais également l'écoulement du surplus agricole américain, de conquérir de nouveaux marchés agricoles et enfin d'asseoir une influence politique pour lutter contre le communisme. Les pays européens quant à eux ont commencé à adopter les programmes d'aide alimentaire à partir de 1960 une fois que leur autosuffisance a été assurée. Actuellement plus d'une soixantaine de pays fournissent l'aide alimentaire mais les États-Unis en assurent à eux seuls près de la moitié. Cette aide se présente le plus souvent sous forme de dons, de ventes à prix particulièrement bas, de prêts à des taux d'intérêt faibles, de devises pour acheter des denrées alimentaires. L'aide d'urgence en cas de catastrophe et de guerre est devenue plus importante quantitativement que l'aide apportée dans le cadre de projets ou programmes. Dans les pays receveurs l'aide est donnée vendue ou échangée en contrepartie de participation en travail à de grands travaux de publics. L'aide alimentaire a été très largement critiquée: d'abord parce que les flux sont très irréguliers et peu prévisibles. De plus lorsque l'aide est très abondante et distribuée gratuitement aux populations elle peut entraîner chez celles-ci la passivité et maintenir la dépendance d'autant plus que les producteurs ne produisent plus. Dans certains cas l'aide arrive en retard ou est composée de denrées qui ne correspondent pas aux habitudes alimentaires des pays receveurs ou encore elle est de mauvaise qualité. Enfin l'une des plus véhémentes critiques de l'aide est qu'elle peut être détournée par des groupes sociaux puissants; elle peut amener certains pays à ne pas

combattre les premiers signes d'apparition de la famine pour bénéficier de plus d'aide avec l'aggravation de la situation. Ainsi certaines famines pourraient même être fabriquées de toute pièce (Brunel, 1997).

Des politiques d'accroissement ou de maintenance à un certain niveau des capacités d'accès des populations notamment les plus pauvres à la nourriture peuvent être menées. Parallèlement ou non à ces politiques de d'accroissement des disponibilités alimentaires

2) Les politiques d'abaissement et de stabilisation des prix alimentaires

Comme leurs noms l'indiquent ces politiques visent un abaissement des prix alimentaires pour rendre la nourriture accessible aux populations. Les gouvernements de certains pays comme l'Inde, le Bangladesh pour stabiliser les prix ou les empêcher d'atteindre un certain plafond jugé critique pour les pauvres, ont mis en place des politiques de stockage publique. Ces politiques obéissent au schéma suivant: d'abord les organismes publics achètent les produits alimentaires chez les producteurs locaux à des prix d'intervention ou à l'étranger; ensuite ils procèdent au stockage dans des greniers publics et enfin quand le niveau des prix deviendra trop élevé pour les populations défavorisées, les autorités publiques procèdent au déstockage des aliments pour les mettre sur le marché et les vendre à un prix relativement modéré parfois même inférieur au prix de revient compte tenu des coûts de stockage et de transport.

Pour abaisser les prix alimentaires tout en les stabilisant de nombreux gouvernements ont fait de sorte que le prix au producteur des aliments soient réduits. Pour cela les méthodes suivantes ont été combiné suivant les pays et les époques: prise en charge par l'État de tout ou partie du commerce intérieur des vivres, bas prix d'achat au producteur, fixation de plafond de prix au producteur pour le commerce non étatique, importation par l'État de vivres à bas prix tout en surévaluant la monnaie nationale, taxation des exportations agricoles...

La critique dans de tels cas est que c'est la paysannerie qui supporte le poids des politiques en effet ces prix agricoles sont défavorables aux producteurs et aux autres ruraux mais sont favorables aux consommateurs urbains. C'est pourquoi ce phénomène a été qualifié de «*biais urbains*» (Lipton 1977).

De nombreux pays utilisent aussi leurs ressources budgétaires pour financer des subventions à la consommation de certains produits alimentaires. Ces subventions peuvent bénéficier à

l'ensemble de la population ou être réservées aux plus vulnérables. L'État peut aussi ne subventionner que des biens inférieurs ou se limiter à certaines zones défavorisées.

Il existe d'autres politiques d'accroissement des capacités d'accès à la nourriture: comme les politiques salariales (imposition du salaire minimum), la création d'emploi ou la redistribution des richesses (impôts, allocations revenu minimum...). Ces politiques ont été mises en place aussi bien dans les pays en développement que dans les pays développés à l'exception des États-Unis et sont censées garantir l'accès à une alimentation correcte entre autres besoins essentiels.

Les politiques de réformes agraires qui consistent en une distribution des terres plus égalitaire socialement sont aussi un bon moyen d'augmenter la capacité d'accès à une alimentation saine aux paysans les plus mal lotis mais aussi d'augmenter le ratio des disponibilités alimentaires/population.

Il faut reconnaître que les moyens d'assurer la couverture des besoins alimentaires sont multiples et varient suivant les contextes, les lieux, toutefois ces dernières années un concept nouveau s'est invité dans le paysage des politiques de lutte contre la faim. Il s'agit du concept de sécurité alimentaire. Cette dernière paraît plus complète car comprenant à la fois la politique d'augmentation de la disponibilité alimentaire, et la politique d'abaissement et de stabilisation des prix alimentaires.

3) La sécurité alimentaire : cadre conceptuel

En 1996 la communauté internationale sous l'égide de la FAO a convoqué le Sommet Mondial sur l'Alimentation (SMA) à Rome avec pour objectif de renseigner la communauté internationale sur la problématique de la faim dans le monde. Lors de ce sommet la définition actuelle de la sécurité alimentaire fut donnée; Selon la FAO la sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont un accès physique économique à une nourriture suffisante saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires, pour mener une vie saine et active.

Au même titre que l'éducation, la santé ou le logement, la sécurité alimentaire est un droit comme l'atteste la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, paragraphe 1, article 25 qui stipule que *«toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille notamment par l'alimentation, le vêtement et l'habitat»*.

Le terme de sécurité alimentaire est un concept nouveau qui date des années 70. En effet avant cette période, il était surtout question d'autosuffisance alimentaire. Cette évolution du concept répond à un changement de contexte d'analyse de la faim d'où un passage de l'autosuffisance à la sécurité alimentaire en passant par la souveraineté alimentaire.

La FAO définit différents piliers indispensables pour la réalisation d'une sécurité alimentaire ; ce sont la disponibilité, la stabilité et l'accessibilité. L'analyse de la sécurité alimentaire peut se faire à trois niveaux : le niveau national, le niveau domestique et le niveau individuel. L'insécurité alimentaire peut se présenter sous diverses facettes elle peut être chronique tout comme elle peut être occasionnelle. Enfin, le risque d'insécurité alimentaire est plus probable chez certaines catégories de population.

3.1) Historique et évolution du concept de sécurité alimentaire

La question alimentaire s'est nettement modifiée au cours des années avec l'évolution du contexte mondial. En effet comme tout grand problème de développement la question alimentaire subit l'impact de l'environnement économique et politique nationale et internationale. En effet les rationalités et les modalités de la production de la consommation de l'échange des biens alimentaires sont variables suivant que l'on se trouve dans le contexte interventionniste des années 70, dans le contexte des ajustements structurels des années 80 ou bien encore dans le contexte d'économie mondialisée actuelle.

Dans les années 70, il était évident de rapprocher la sécurité alimentaire et la sécurité nationale de même que l'indépendance nationale de l'indépendance alimentaire. Ces assimilations ont conduit dans les pays en développement à la mise en œuvre de politique d'autosuffisance qui ne prenaient en compte les résultats qu'en termes de couvertures des besoins nationaux et non en termes de coûts. L'accent était donc mis sur une production et un stockage suffisant pour assurer l'autonomie alimentaire nationale avec des systèmes d'aide et de subventions pour adapter offre et demande. Dans les années 70, donc l'analyse avait mis l'accent seulement sur les aspects macroéconomiques de la question alimentaire avec une focalisation sur les équilibres globaux basés sur l'autosuffisance nationale.

Actuellement, le cadre analytique de la question alimentaire s'articule autour des avantages comparatifs, de la division internationale du travail et de la complémentarité planétaire. Ainsi les pays en développement peuvent s'approvisionner sur les marchés mondiaux en contrepartie de leurs biens exportables. Dans cette approche, moins que l'offre l'accent est

mis sur la demande c'est-à-dire la capacité des populations à se porter acquéreur des biens alimentaires que le système économique mondial est prêt à leur fournir. Au niveau de la production il ne s'agit plus de produire le maximum à n'importe quel prix mais de produire le maximum en réduisant les coûts aussi bien économiques (prix) qu'environnementaux (pollution).

a) De l'autosuffisance alimentaire ...

L'autosuffisance est avant tout une question d'offre. Les crises alimentaires, selon le cadre conceptuel de l'autosuffisance, étaient considérées comme la conséquence de l'insuffisance de l'offre locale d'où une focalisation sur les conditions locales de production vivrière. Le concept d'autosuffisance alimentaire s'expliquait par la vision politico-économique du monde de l'époque qui prônait le développement autocentré et l'indépendance alimentaire. Cependant vers la fin des années 70, la naissance du concept de stratégie alimentaire (souveraineté alimentaire) qui laissait aux pays le pouvoir de choisir librement les moyens pour améliorer les situations alimentaires nationales sonna le glas du concept d'autosuffisance alimentaire. Pour assurer la couverture des besoins alimentaires, dans chaque situation nationale, régionale ou locale, il existe plusieurs stratégies possibles compte tenu des contraintes locales et des « choix de société » exprimés par la population. La souveraineté alimentaire, c'est donc la possibilité pour une population de maîtriser les choix essentiels qui lui permettent d'assurer son alimentation. Ces choix portent sur les modes des productions agricoles et les façons les plus appropriées de garantir un accès à la nourriture pour tous

Vers la fin des années 70 les limites du concept d'autosuffisance alimentaire apparaissaient. Outre la naissance du concept de stratégie alimentaire, avec l'avènement de l'ajustement structurel qui replaçait l'alimentation sur le même plan que les autres productions et qui situait le débat sur le contexte des avantages comparatifs, la question n'était plus de se garantir une autosuffisance alimentaire mais de s'assurer la sécurité alimentaire. Cette dernière étant plus complète et répondant plus aux enjeux du contexte actuel.

b)... à la sécurité alimentaire

La sécurité alimentaire est une question d'adéquation entre offre et demande. Au-delà du contexte international qui remettait en cause le concept d'autosuffisance alimentaire, le fait est que l'on a constaté que la faim n'était pas systématiquement ni exclusivement la conséquence d'une insuffisance de l'offre. C'est le début de la reconnaissance que le bilan alimentaire

découle de l'adéquation entre deux termes: l'offre et la demande. On admet dès lors l'absence de liaison univoque et obligatoire entre la quantité de production locale et les crises alimentaires. Ainsi tous les pays autosuffisants n'assurent pas la sécurité alimentaire de toute leur population mais également des pays où il existe la sécurité alimentaire ne sont pas nécessairement autosuffisants.

Contrairement au contexte de l'autosuffisance alimentaire où l'accent était mis sur les systèmes de productions agricoles et les moyens d'en augmenter la productivité, pour ce qui de la sécurité alimentaire l'approche favorisait la capacité des populations à se nourrir. Aussi l'approche devenait plus complexe. En effet il s'agit de la disponibilité d'une nourriture en quantité suffisante et en qualité adéquate mais aussi de la capacité financière de se procurer cette nourriture. De plus dans cette nouvelle conception l'offre ne se limite plus à la production locale mais intègre également les importations et l'aide alimentaires. Cette dernière est devenue un composant habituel de la sécurité alimentaire de certains pays. L'aide alimentaire en plus d'être un substitut aux insuffisances de la production locale est aussi un palliatif des insuffisances des pouvoirs d'achat locaux.

Pour répondre à la problématique actuelle de la faim, le concept de sécurité alimentaire suppose que certaines conditions soient remplies.

3.2) Les dimensions de la sécurité alimentaire

La définition actuelle de la sécurité alimentaire permet de considérer différentes composantes essentielles du concept. En effet la sécurité alimentaire suppose entre autre la disponibilité de l'alimentation, son accessibilité ainsi que sa stabilité.

a) La disponibilité de l'alimentation

Elle suppose une adéquation entre offre et demande alimentaire. La disponibilité alimentaire est assurée soit par la production locale soit par les importations commerciales, soit par les aides alimentaires. Ainsi les besoins alimentaires sont couverts tant du point de vue quantitatif que qualitatif.

b) L'accessibilité de l'alimentation

Cette dimension renvoie au pouvoir d'achat. En effet la disponibilité peut être satisfaisante alors que certaines personnes souffrent encore de la faim. Cela est dû au fait qu'elles ne disposent pas de suffisamment de ressources pour produire ou acheter les aliments dont ils ont

besoin. Les individus peuvent accéder à l'alimentation de plusieurs manières en disposant: de moyens de production leur permettant de produire leur propre nourriture, de moyens de produire d'autres biens dont la vente leur permettra d'acheter leur nourriture, de moyens financiers ou autres qui permettent l'achat de nourriture, de «*droits*» sur la nourriture (exemple de personnes trop jeunes ou trop vieilles dont la nourriture est procurée par la famille par des systèmes de sécurité sociale ou par des programmes alimentaires. Donc le fait pour un ménage de disposer d'un «*capital*», au sens de ressource lui donne une garantie d'accès à la nourriture; la détention de capitaux permettant de produire d'échanger (sur le marché ou par troc) de louer sa force de travail ou de recevoir de la nourriture. Ce capital peut être aussi bien physique (terres, troupeaux; capital financier) qu'humain (formation, connaissance condition physique, état de santé) ou social (réseaux de relations).

Au delà des aspects disponibilité et accessibilité, la sécurité alimentaire suppose également une stabilité de l'alimentation.

c) La stabilité de l'alimentation

La disponibilité des ressources alimentaires de même que leur accessibilité doivent être préservées de manière stable dans le temps. La nourriture doit être disponible dans le temps (d'une période à une autre) et dans l'espace (d'une région à une autre). Il faut donc une prise en compte des conditions futures. La sécurité alimentaire donc doit être durable. Il s'agira d'accéder à la nourriture dans l'immédiat et dans le futur. Cela signifie qu'il faudra s'assurer que les activités et les situations dans lesquelles se trouvent les individus puissent se reproduire tel quel dans le futur, soit évoluer dans des états qui ne seront pas des impasses.

Ainsi, la disponibilité, l'accessibilité et la stabilité sont les trois piliers indispensables de la sécurité alimentaire. Mais outre ces trois dimensions, d'autres facteurs sont à prendre en considération dans l'étude de la sécurité alimentaire.

Il s'agira :

- **des caractéristiques physiques et culturelles des aliments** : au delà de la disponibilité de la nourriture il faut que celle-ci soit sans danger pour la santé et acceptable culturellement. En effet, la nourriture doit être conforme aux habitudes alimentaires du groupe de population concerné.

- **de la non concurrence des autres besoins** : la couverture des autres besoins vitaux tels que le logement, l'accès à l'eau, l'habillement, les soins de santé et l'intégration sociale minimale

est nécessaire sans quoi la satisfaction de ces besoins mettrait en péril les ressources destinées à accéder à la nourriture en quantité suffisante.

Il faut donc que ces différentes conditions soient remplies pour qu'on puisse parler de sécurité alimentaire. Cette sécurité alimentaire peut s'analyser au travers de différents niveaux.

3.4) Les différents niveaux d'analyse de la sécurité alimentaire

Il est utile de définir la sécurité alimentaire ou encore la précarité alimentaire suivant le niveau national/ régional, le niveau des unités domestiques et enfin le niveau individuel.

a) L'approche nationale

Au niveau national, la meilleure description de la sécurité alimentaire correspond à l'obtention d'un équilibre satisfaisant entre l'offre et la demande alimentaire à des prix raisonnables. Une autre définition acceptable serait de dire que l'alimentation au niveau d'un pays est satisfaite lorsque l'alimentation de tous ses habitants est satisfaite. Mais cette seconde définition bien que solide et claire exclut tous les pays de ce monde. Dans la première définition, la sécurité alimentaire sera modifiée au cours du temps si les prix grimpent. Les pauvres seront dans ce cas les plus affectés car ils devront consacrer une forte proportion de leur revenu à leur alimentation. D'un autre côté, le fait qu'il n'y ait pas de déséquilibre entre l'offre et la demande ne signifie pas pour autant que l'alimentation de tous les ménages soit assurée. Cela signifie simplement que ceux dont l'alimentation est insatisfaite manquent de ressources et les économistes diront à cet effet que leur demande n'est pas effective. Ils n'ont donc pas la possibilité d'exprimer la plénitude de leurs besoins sur le marché.

b) L'approche domestique

Le niveau le plus pertinent de l'analyse de la sécurité alimentaire demeure le foyer dans la mesure où l'unité domestique correspond à l'unité économique de base où se détermine le niveau de consommation de l'individu. On considère que l'alimentation des foyers est satisfaite lorsque leur ressource ou leur demande en aliments est supérieure à leurs besoins, ces derniers étant considérés comme la somme des besoins individuels.

c) L'approche individuelle

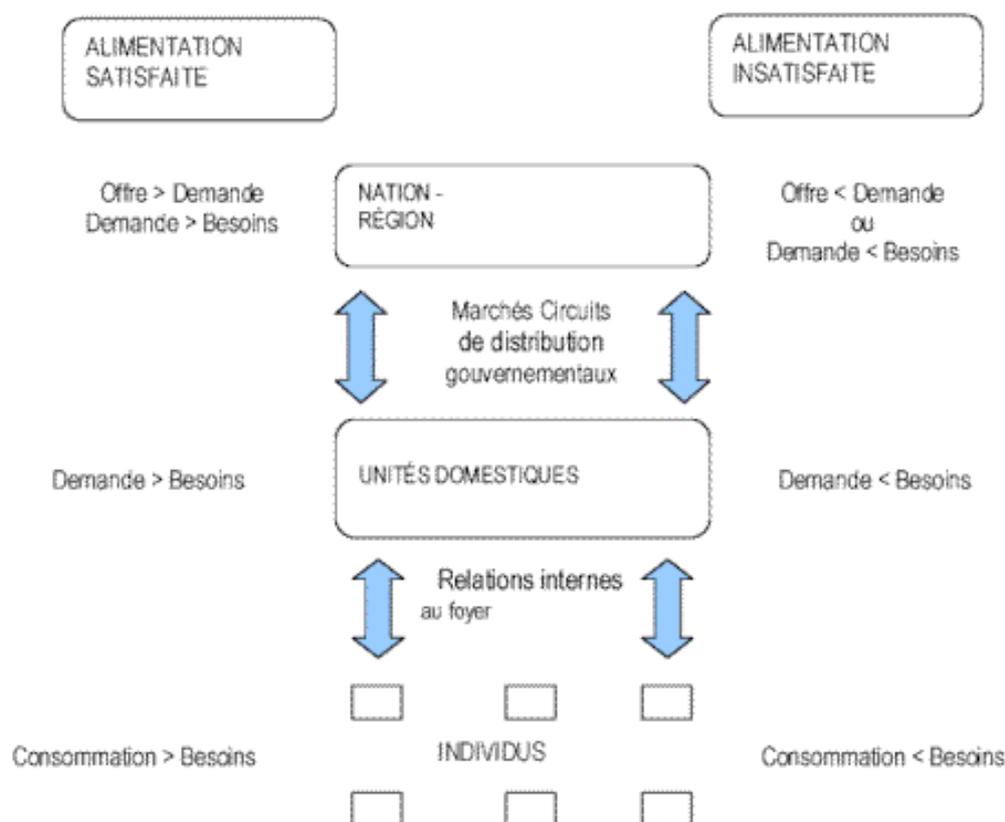
Au niveau des individus la définition de la sécurité alimentaire est la plus simple. L'alimentation d'un individu est satisfaite lorsque sa consommation alimentaire est supérieure ou égale à ses besoins appréhendés sous l'angle de ses exigences physiologiques. La

consommation est déterminée par la demande opérée par l'individu sur les ressources alimentaires domestiques. Cependant elle peut varier selon les revenus, les capitaux propres et le statut dans leur foyer. En effet, il est extrêmement rare que la part individuelle de la consommation alimentaire domestique ne soit déterminée qu'en fonction des besoins.

La sécurité alimentaire à l'un des niveaux d'analyse n'entraîne pas nécessairement une sécurité alimentaire à d'autres niveaux d'analyses. Ainsi un pays dont l'alimentation est insatisfaite comportera toujours des groupes de population dont l'alimentation est satisfaite et de nombreux pays qui bénéficient de la sécurité alimentaire incluent des groupes de population dont l'alimentation est largement insatisfaite. Un foyer dont l'alimentation est insatisfaite peut également comporter quelques membres dont l'alimentation est satisfaite.

La figure 1 donne les principales interactions entre les différents niveaux d'analyse de la sécurité alimentaire.

FIGURE 1: Les différents niveaux de la sécurité alimentaire



Source: Nations-Unies

3.4) Les groupes vulnérables

Les personnes dont l'alimentation est précaire ne se limitent pas au seul groupe dont le régime alimentaire est insuffisant à un moment donné. Sont également concernées les personnes dont l'accès à l'alimentation n'est pas garanti ou reste vulnérable, celles dont le régime alimentaire court le risque d'être insuffisant.

Généralement dans un pays on s'attend à ce que les groupes suivants soient en situation de précarité alimentaire :

- chez les ruraux : paysans sans terre non qualifiés, paysans en autosubsistance (déficit), paysans à faible revenu (culture vivrière), paysans à faible revenu (culture de rente), éleveurs pastoraux, habitants de zones éloignées...
- chez les urbains : travailleurs du secteur informel ou travaillant à leur compte, chômeurs ;
- toutes catégories confondues: femmes seules chargées de famille.

L'identification de ces groupes vulnérables doit s'effectuer à partir d'informations portant sur des variables telles que: la consommation alimentaire domestique ou le niveau des ressources.

Dans une nation une fois les groupes vulnérables identifiés, il est intéressant d'établir quelles sont les risques qui pèsent sur leur sécurité alimentaire

3.5) Étude des risques d'insécurité alimentaire

Il peut s'agir de risques naturels allant des accidents climatiques tels que les sécheresses aux épidémies. Les risques peuvent aussi provenir d'une modification de la réglementation ou des politiques gouvernementales, de la disparition de programmes de subvention, de nouvelles modalités d'imposition, de changement quant aux droits de propriété. L'évolution des conditions d'échanges peut affecter les prix des biens et services plus spécifiquement destinés aux personnes vulnérables, affecter leur opportunité d'emploi, le coût de reproduction de leur capital ou les taux de leurs emprunts. Les modifications des droits et obligations communaux peuvent aussi créer un risque en particulier pour les personnes vulnérables. Enfin les conflits et l'effondrement des structures juridiques et légales peuvent provoquer un bouleversement qui fera culbuter de très nombreux foyers dont l'alimentation était satisfaite dans une situation d'extrême vulnérabilité.

Certains risques sont plus probables que d'autres. Tout dépend de l'ampleur des variations climatiques du pays, de la stabilité de l'État et des institutions sociales, de l'insertion au sein des échanges en particulier sur les marchés qui sont historiquement sujets aux plus fortes variations.

La définition de sécurité alimentaire qu'on a tendance à utiliser intègre les trois dimensions de disponibilité, d'accessibilité et de stabilité. Cette dernière peut s'interpréter comme englobant la capacité de la production alimentaire à résister aux chocs ou accidents. Plus un foyer est en mesure d'absorber les risques plus son alimentation a des chances d'être satisfaite. Les foyers dont l'alimentation est la plus précaire seront ceux qui ont le moins de capitaux et dont les ressources ont le plus de probabilités de subir un accident. A cet effet Lipton, a développé le concept d'ultra- pauvreté pour désigner tous ceux qui doivent mobiliser plus de 80% de leurs ressources pour couvrir moins de 80% de leur besoin. En effet les foyers qui consacrent plus de 70% de leurs revenus à l'alimentation ne disposent pratiquement d'aucune flexibilité pour réallouer leurs ressources en cas d'accident. La détention de réserves alimentaires domestiques ou de capitaux pourrait alors jouer un rôle essentiel pour résister à une crise passagère. Mais dès qu'elles doivent vendre leurs moyens de production pour résoudre une crise les unités domestiques n'ont plus de possibilité de préserver une stratégie stable. A moins que la crise ne soit passagère, elles auront tôt ou tard un déficit alimentaire.

Le tableau I classe les différents types de ressources (capital productif, capital non productif, capital humain, revenus et droits) tout en précisant quels sont les principaux risques.

TABLEAU I : Risques pesant sur la sécurité alimentaire domestique

Type de ressources	Types de risques				
	Naturel	Gouvernemental	Lié au marché	Communal	Autres
Capital productif (Terre, matériel, arbres, cheptel, outillage, bâtiments, puits, etc.)	Pollution de l'eau, dégradation du sol, incendie, inondation	Redistribution/confiscation de la terre et/ou des autres moyens de production	Modification des coûts d'entretien et de maintenance	Appropriation et perte d'accès aux ressources communales	Pertes de terres à la suite d'un conflit
Capital non-productif (bijoux familiaux, habitations, greniers, certains animaux, épargne monétaire)	Épidémie Maladie animale	Approvisionnement forcé Impôt sur les villages Taxe sanitaire	Bouleversement des prix (p.ex. : chute brutale des prix des bijoux ou du bétail) Inflation accélérée	Décomposition des mécanismes de répartition (ex.: grenier villageois)	Pertes de terres à la suite d'un conflit Vols
Capital humain (force de travail, éducation, santé)	Épidémie (ex. Sida) Morbidité Mortalité Infirmité	Baisse des dépenses publiques de santé et/ou introduction de coûts pour les usagers Restrictions aux mouvements migratoires des travailleurs	Chômage Chute des salaires réels	Disparition des échanges réciproques de travail.	Travail forcé Conscription Déplacements limités Destruction des écoles et hôpitaux durant une guerre
Revenu (productions végétales et animales, activités hors exploitation et/ou extra-agricoles)	Épidémie Sécheresse et autres accidents climatiques	Disparition des services de vulgarisation, des subventions aux intrants ou des prix de soutien Augmentation des impôts	Chutes des prix des productions Crise des prix des denrées alimentaires		Interruption des circuits de commercialisation durant une guerre Embargo
Droits (crédits, dons contacts sociaux, sécurité sociales)		Réduction des programmes nutritionnels (ex.: le verre de lait en milieu scolaire)	Hausse des taux d'intérêt Modification des capacités d'emprunt	Remboursement des emprunts Rupture de la réciprocité	Destruction/déplacement de communautés villageoises par une guerre

Source: Maxwell & Frankenburger, 1992.

L'insécurité alimentaire est un risque qui se pose à chaque fois que l'une des conditions à la satisfaction de l'alimentation se trouve dans une impasse, toutefois cette précarité de l'alimentation peut être permanente tout comme elle peut être temporaire.

3.6) La précarité chronique et occasionnelle de l'alimentation

De façon courante la distinction est faite entre précarité (insécurité) chronique et précarité (insécurité) occasionnelle. On parlera d'insécurité alimentaire chronique lorsque l'alimentation est précaire à tout instant. La précarité alimentaire est considérée comme occasionnelle lorsque les groupes de population souffrent d'insécurité alimentaire pendant une période de temps donnée. Dans ce dernier cas de figure, il faudra aussi faire la distinction entre les situations de précarité passagère et les situations de précarité cyclique ou saisonnière. La précarité occasionnelle est passagère, lorsque les ressources des unités domestiques sont affectées par une crise soudaine, imprévisible telle qu'une sécheresse ou une épidémie ou une période soudaine de chômage. On parlera de précarité saisonnière lorsque dans les foyers l'accès à l'alimentation est insuffisant à certains moments réguliers. Cette situation est souvent liée à des saisons agricoles.

En fonction de sa sévérité et de sa fréquence une précarité occasionnelle peut souvent aboutir à une précarité chronique. Il en est ainsi lorsqu'un foyer subit une sécheresse deux années de suite et est obligé de vendre une partie de ses moyens de production pour survivre et son alimentation peut ainsi dériver d'une situation de précarité occasionnelle à une situation de précarité chronique.

La sécurité alimentaire est un concept qui date des années 70 et suppose un accès physique et économique des populations à une nourriture saine, suffisante et nutritive de manière à pouvoir mener une vie saine et active (selon la dernière définition de la FAO). La faim est devenue un problème mondial et parmi les Objectifs du Millénaire pour le Développement adoptés par 190 pays en 2000, il ya celui de réduire la faim dans le monde de moitié d'ici l'horizon 2015. Ces OMD sont pris dans une perspective de permettre aux pays les plus pauvres du monde de lutter contre la faim. Les Pays les Moins Avancés (PMA) dont la plupart sont en Afrique, (parmi 50 pays, 34 sont en Afrique) souffrent de problèmes de faim à cause principalement des faibles performances de l'agriculture. Aujourd'hui près de 33% de la population de l'Afrique subsaharienne soit environ 200 millions de personnes est victime de la faim. Les crises alimentaires et les famines dont souffrent perpétuellement l'Afrique

subsahariennes sont a priori déclenchées par des inondations, des sécheresses, des invasions ravageuses, des récessions économiques ou encore des conflits armés.

Comme solution à cette insécurité alimentaire il faut non seulement un niveau de croissance économique élevé donc des revenus importants, mais aussi assurer l'accès à l'alimentation aux plus vulnérables par des programmes donnant à ceux-ci des opportunités économiques découlant de programmes de développement. Par ailleurs pour réduire la faim il faut donner la priorité à la croissance économique dans les secteurs où les pauvres évoluent, où les facteurs de production appartiennent aux plus démunis. Il faut également que ces secteurs engendrent des produits consommés par ces personnes et se développent dans les régions où elles vivent. L'agriculture remplissant tous ces critères a prouvé qu'elle était en mesure de jouer le rôle de secteur leader dans la croissance économique, dans la lutte contre la pauvreté et donc dans la lutte contre la faim. Il était donc normal que l'Afrique subsaharienne opte pour le développement agricole comme solution à ses problèmes majeurs que sont la pauvreté et la faim.

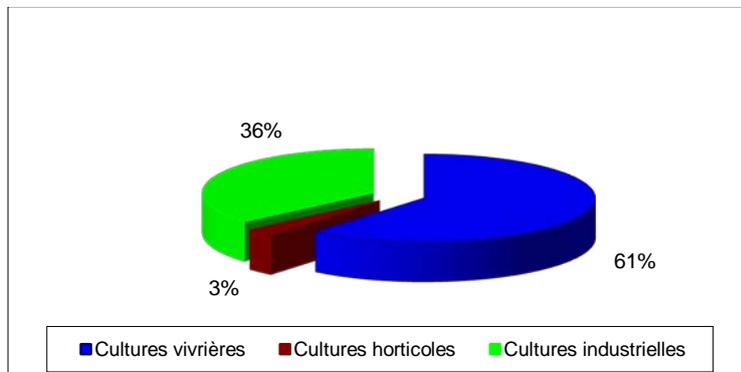
Depuis les indépendances, le Sénégal à l'instar des autres pays d'Afrique subsaharienne, a eu à essayer un bon nombre de modèles pour permettre à l'agriculture de jouer le rôle qui lui est assigné à savoir la réalisation de la sécurité alimentaire

Chapitre 2 : Agriculture et sécurité alimentaire au Sénégal

Au Sénégal, l'agriculture demeure un secteur déterminant avec une importance économique et social indéniable et cela de par ses contributions à l'emploi surtout en milieu rural et aussi de par sa contribution à la formation du PIB (7,52% en moyenne entre 2003 et 2007). Il faudra quand même noter que cette contribution est relativement faible si l'on considère la part de l'agriculture dans l'emploi de la population active soit 8 millions de personnes (72,8% FAO 2006). L'agriculture sénégalaise malgré le rôle important qui lui est assigné dans la société et même dans l'économie sénégalaise se caractérise par son incapacité à répondre aux attentes notamment en termes de couverture des besoins et de productivité. Cette faiblesse de la production et de la productivité agricoles s'explique en grande partie par les contraintes auxquelles l'agriculture doit faire face. En effet il se trouve que la production agricole est soumise à bon nombre d'obstacles parmi lesquels la raréfaction des ressources naturelles à usage agricole, la dépendance de l'agriculture aux aléas climatiques, l'exode de la population active rurale, la baisse de la qualité des intrants et surtout l'insuffisance des investissements agricoles. Malgré cela, le secteur agricole sénégalais dispose d'un réel potentiel et on note une certaine diversité dans la production.

Les principales cultures sont les cultures vivrières (mil/sorgho, riz, maïs, niébé, fonio, manioc), les cultures industrielles (coton, arachide, canne à sucre, tomate, sésame) et les cultures horticoles. De 2000 à 2007. Ces cultures occupent respectivement 61% 36% et 3% des superficies mises en valeur annuellement (DAPS 2007).

FIGURE 2 : Répartition des superficies moyennes par types de cultures



Source: DAPS, 2007.

Les cultures vivrières

Elles se subdivisent en cultures céréalières (riz mais, mil/sorgho) et autres cultures vivrières (manioc, niébé). Les cultures céréalières occupent la place la plus importante en termes de production agricole. Cette production céréalière se caractérise par une prédominance du mil qui occupe la première place suivi par le sorgho, le maïs le riz et le fonio, avec respectivement 45,73%, 10,25%, 23,05%, 20,88% et 0,09% des superficies céréalières (DAPS 2007).

Les cultures industrielles et d'exportation

Les cultures industrielles du Sénégal sont principalement le coton, l'arachide, la canne à sucre et le sésame. L'arachide domine les productions industrielles et cela provient essentiellement des spécialisations héritées de la colonisation. Ainsi la production arachidière a occupé 90% des surfaces de culture industrielles alors que seulement 7% et 3% reviennent au coton et aux autres cultures industrielles respectivement (DAPS2007).

Ces dernières années le sésame est entrain de gagner du terrain et cela est dû au fait qu'il fait l'objet d'un programme spécial depuis 2003. En conséquence sa production connaît des progressions annuelles de 35, 8% pour la superficie et de 36,6% pour la production (DAPS 2007).

Pour la canne à sucre le niveau de production record qui a été atteint en 2001 à savoir 840 109 tonnes n'arrive pas à être atteint de nouveau, la production moyenne entre 2001 et 2006 n'étant que de 829 047 (DAPS 2007)

Les cultures maraichères:

La culture maraichère se pratique dans la zone des Niayes qui est propice à la culture de légumes du fait de son climat tempéré et de la présence d'une nappe superficielle permettant l'accès facile à l'eau souterraine. Ainsi cette zone des Niayes contribue pour 60% à la production maraichère nationale.

Les cultures fruitières

La production de fruits augmente régulièrement. La culture de pastèque est prédominante suivie de celle de la mangue, des agrumes et de la banane.

Cette brève présentation de la production agricole alimentaire au Sénégal montre que le sous secteur de la production végétale dispose de suffisamment de potentiel pour jouer un rôle primordial dans l'alimentation de la population et donc contribuer à la sécurité alimentaire de la nation. Cette production agricole est marquée par la prédominance de la culture céréalière

qui devrait pouvoir couvrir les besoins alimentaires des sénégalais. La plupart des politiques agricoles s'était fixée cet objectif d'autosuffisance céréalière et partant de là une sécurité alimentaire durable. En effet l'État a mis en œuvre un bon nombre de politiques et stratégies de développement ¹ agricole pour assurer l'expansion de l'agriculture se traduisant par des projets et programmes d'envergure accompagnés de moyens importants. Ces programmes avaient donc comme principal objectif l'amélioration de la sécurité alimentaire au Sénégal à travers l'augmentation de la production agricole alimentaire surtout céréalière. Le problème de la sécurité alimentaire auquel est confronté structurellement le Sénégal sera étudié au niveau macroéconomique à travers les principales dimensions de cette dernière que sont: la disponibilité, l'accessibilité et la stabilité de l'alimentation. L'insécurité alimentaire étant devenue au cours des décennies un phénomène chronique au Sénégal nous verrons comment ont évolué l'offre et la demande céréalière au cours des cinquante dernières années où sont intervenues différentes sortes de politiques agricoles. Il s'agira donc de voir comment s'est comportée l'équation d'offre et de demande céréalière avec l'application des politiques agricoles.

Section 1 :

Les politiques agricoles du Sénégal de l'indépendance à 2008

Le Sénégal à l'instar de beaucoup de pays en développement a misé sur le développement de son agriculture pour impulser sa croissance économique. Ainsi depuis son accession à l'indépendance, toute une gamme de politiques et programmes ont été mis en œuvre pour permettre à l'agriculture sénégalaise de répondre aux attentes en termes de développement durable et de sécurité alimentaire. Ces politiques ont tout d'abord été caractérisées par une large intervention de l'État à tous les niveaux du secteur agricole. Ainsi, des années 1960 à 1980, période du Programme Agricole (PA), l'environnement était caractérisé par une grande implication de l'État dans le secteur agricole. Cet interventionnisme étatique prend fin dans les années 80 avec l'avènement des programmes d'ajustement structurel imposés par les institutions de Bretton Woods (FMI Banque Mondiale) pour «assainir» les économies de pays en développement fortement endettés. Ces programmes n'étaient pas faits en fonction du

¹— Nouvelle Politique Agricole (1984); Programme d'ajustement du secteur agricole (1994); Lettre de politique de développement agricole (1995); Programme d'Investissement du Secteur agricole (1998); Document d'orientation stratégique (1999); Stratégies nationales et programmes prioritaires de sécurité alimentaire (2002).

secteur agricole uniquement mais n'étaient pas sans conséquence sur ce secteur. L'ajustement structurel marque donc le début de la fin de l'intervention dans le secteur agricole avec le désengagement progressif de l'État dans l'administration de l'économie agricole, la privatisation et la restructuration des entreprises publiques et parapubliques et la libéralisation du commerce agricole. Les programmes d'ajustement structurel débutent avec le Plan de Redressement Économique et Financier (PREF) qui se déroule de 1980 à 1984 avec pour finalité de desserrer la contrainte financière de l'état sénégalais et remédier à ses difficultés. Ensuite, toujours dans le cadre des ajustements structurels la Nouvelle Politique Agricole (NPA) est intervenue de 1985 à 1994 et constitue une accélération du désengagement de l'état se manifestant par la suppression de l'encadrement du monde rural. De 1995 à 2000, le désengagement se concrétise davantage avec le Programme d'Ajustement Structurel du secteur Agricole (PASA). Cependant il ne faut pas oublier que l'ajustement s'est radicalisé avec le changement de parité du FCFA intervenu en 1994. A partir de 2000 avec l'avènement du régime libéral au Sénégal, les politiques agricoles sont difficilement identifiables et cela surtout du point de vue de leur nature bien que le régime en place se qualifie de libérale. Toutefois, l'analyse de la politique agricole de cette période (2000 2008) peut se faire à travers les programmes et politiques agricoles définis dans la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA) et le Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP) qui constituent le cadre de développement des objectifs du gouvernement dans tous les domaines notamment le domaine agricole. Ainsi, la SCA et le DSRP ont défini des objectifs pour le secteur agricole qui se manifeste à travers la Loi d'Orientation Agro-sylvo-Pastorale, le PDMAS, le Plan REVA les programmes spéciaux et tout dernièrement la GOANA entre autres.

1) Le Programme Agricole (PA) 1960-1980)

Malgré les indépendances Sénégal n'a pas abandonné la spécialisation arachidière héritée de la colonisation. Par conséquent, l'essentiel des soutiens à l'agriculture était orienté vers l'arachide, principale culture, d'exportation, pendant la période post indépendance Cette spécialisation arachidière est prônée dans un contexte de valorisation des avantages comparatifs, ces derniers étant les conditions de la spécialisation internationale. Malgré le soutien prioritaire dont bénéficie l'arachide, on note une légère amélioration dans la production, vivrière surtout céréalière. En effet, l'amélioration des revenus des producteurs découlant de la traite arachidière permet le financement de la culture vivrière, de sorte que le soutien direct à l'arachide constitue un soutien indirect aux cultures céréalières.

Les politiques et programmes définis dans le cadre du PA avaient pour objectif la protection du prix au producteur, la fourniture de crédits et d'intrants agricoles, le contrôle du marché des produits. Et tout cela dans un contexte d'implication totale de l'Etat dans tout le secteur agricole. Ainsi, dans la mise en œuvre du Programme Agricole, l'Etat a été amené à créer des sociétés pour encadrer le monde rural à travers la vulgarisation de méthodes culturelles modernes, et la diversification de la production agricole. On assiste alors à la création, au début des indépendances de l'Office de Commercialisation Agricole (OCA) qui assurait la distribution des intrants l'achat des récoltes et l'importation du riz. Ensuite, en 1964, les Centres Régionaux d'Assistance au Développement (CRAD) furent créés dans le but d'encourager la création de coopératives. Toujours dans cette dynamique d'encadrement de l'agriculture en 1966 fut créé l'Office National de Coopération et d'Assistance pour le Développement (ONCAD), avec pour finalité de nationaliser les fonctions de commercialisation au sein de cet organisme qui consolidait les actions de l'OCA et des CRAD. De même pour prodiguer des conseils techniques aux ruraux sur l'agriculture, les Centres d'Expansion Rurale Polyvalents (CERP) furent mis sur pied. Par ailleurs, la Société de Développement et de Vulgarisation Agricole (SODEVA) fut créée en 1968 en remplacement de la Société d'Aide Technique et de Coopération (SATEC) créée en 1964. Parallèlement naissent dans le cadre institutionnel du PA, la Banque Nationale de Développement du Sénégal (BNDS) pour les problèmes relatifs au crédit, l'Institut Sénégalais de Recherche Agricole (ISRA) pour ce qui est de la recherche agronomique.

A coté il faut signaler le développement d'aménagements agricoles se justifiant par les sécheresses successives des années 60-70 qui rendaient nécessaire le développement d'une agriculture irriguée. Celle-ci était possible en Casamance et dans la vallée du fleuve Sénégal. Ainsi pour répondre aux préoccupations, la SAED a réalisé alors des projets d'aménagements hydro-agricoles qui permettent l'agriculture irriguée. Celle-ci fut aussi possible grâce à la construction des barrages de Diama et Manantali par l'OERS (Organisation des États Riverains du Sénégal) devenue plus tard l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (OMVS).

En dépit de toutes ces institutions créées pour venir en aide au secteur agricole, le système mis en place pendant les deux premières décennies de l'indépendance montre des signes de faiblesses à la fin des années 70. Malgré des financements considérables et un dispositif d'encadrement technique déployé de façon ramifiée à travers le pays les résultats du PA se révèlent très en deçà des objectifs visés, (DIENG, 2006). Ces derniers étant l'augmentation de

la production arachidière, celle de la production céréalière pour combler le déficit vivrier, sortir le pays de la monoculture arachidière par une diversification de la production agricole, et enfin augmenter le revenu rural.

Le bilan du PA peut être donné suivants quatre grandes étapes marquantes dans l'évolution de l'agriculture et de l'économie sénégalaise de 1960 à 1979.

— De 1960 à 1967: l'indépendance ne modifie pas le rôle essentiel de l'arachide dans la l'économie sénégalaise.

— 1967-1974: on assiste à une double rupture de tendance: les surfaces agricoles deviennent stagnantes et la production agricole se dégrade. Les exportations arachidières baissent avec la fin du soutien français à l'arachide qui entraîne que les exportations sénégalaises sont maintenant soumises aux cours mondiaux.

Les causes du déclin agricoles sont multiples. L'une de ces causes est la dégradation des terres avec l'extension des cultures et la disparition de la jachère. Cette situation s'explique par la croissance démographique, la sécheresse qui a sévi au Sénégal depuis 1967 et a duré 9 ans et l'incapacité de la recherche des sociétés de développement de répondre à la fragilisation des systèmes de production. Le déclin de l'agriculture se justifie aussi par la baisse du prix au producteur et des revenus des paysans avec la suppression du soutien à l'arachide et au barème des prix dont l'évolution est défavorable aux paysans.

— 1974-1977: la conjoncture devient favorable sous l'effet de la forte augmentation des prix et des récoltes d'arachide. En conséquence le pouvoir d'achat des exportations c'est-à-dire leur valeur déflatée par l'indice des prix implicite des importations fait plus que doubler entre 1973 et 1976.

Cette situation conjoncturelle favorable a été mise à profit pour augmenter les revenus trop longtemps comprimés tels que la masse salariale du secteur public; le prix au producteur de l'arachide.

— 1978-1980: On assiste à un retournement de la situation pour revenir à un contexte de production arachidière erratique. La chute de la production agricole entraîne celle du PIB.

Ainsi, les déséquilibres de l'économie sénégalaise mis en exergue par le bilan des deux premières décennies de l'indépendance ont deux principales origines:

- le déclin de la production arachidière qui n'a pas été compensé par d'autres secteurs dynamiques et productifs créateurs d'emplois.
- la création et la distribution des revenus obéissaient à des logiques complètement déconnectés de la sphère production. C'est une totale distorsion entre structure de production

et structure de consommation (KASSE, 2008). Ainsi, on assiste à une consommation indépendante de l'évolution des ressources qui stagne.

Aussi la fin des années 70 avec son cortège de déséquilibres macroéconomiques rendent nécessaires les ajustements structurels dictés par les Institutions Financières Internationales (le Fonds Monétaire Internationale et la Banque Mondiale), pour permettre à certaines économies endettées comme le Sénégal de stabiliser leur dette, d'assainir les investissements et de jeter les bases d'un développement durable. Ces programmes comme spécifiés ci-dessus ne sont pas exclusivement destinés au secteur agricole, mais le concernent au plus haut niveau vue l'importance de l'agriculture dans les économies endettées.

2) Les politiques agricoles découlant des programmes d'ajustement structurel de 1980 à 2000

La croissance de l'endettement et des déséquilibres macroéconomiques, la stagnation de l'économie rendent nécessaires les programmes d'ajustement imposés aux pays du tiers monde. Le contrat liant ces derniers aux Institutions Financières Internationales était: le maintien des financements et une réduction du montant des échéances contre un engagement de stabilisation macroéconomique grâce à des dérégulations des privatisations et des réductions des dépenses publiques. L'objectif ultime étant le rééquilibrage des comptes extérieurs, tandis que les objectifs intermédiaires étaient la réduction du déficit budgétaire et le renforcement de la compétitivité externe des pays (KASSE, 2008).

Hugon (1991) résume ainsi les objectifs annoncés de l'ajustement structurel : *"passer d'une économie administrée à une économie de marché et d'une économie endettée à économie assainie financièrement"*. L'ajustement structurel des années 80 s'est donc fait dans un contexte d'incapacité des pays à payer leur dette. Dans les années 70, la conjoncture internationale favorisait des prêts à des taux d'intérêt relativement abordables. Cependant, dans les années 80, on assiste à un renversement de la situation. Ainsi, les effets combinés de l'instabilité des cours mondiaux de la pression démographique, de l'urbanisation anarchique, de la stagnation économique, de la dégradation de la balance commerciale et du service de la dette croissant, ont conduit certains pays à des déséquilibres macroéconomiques graves. Même si l'approche des Programmes d'Ajustement Structurel est globale le secteur agricole est particulièrement concerné, et cela découle du fait qu'il est à l'origine de certains déséquilibres macroéconomiques, plus particulièrement ceux relatifs à la dette (endettement des producteurs à la suite la crise arachidière des années 60-80). De plus, le rôle joué par l'agriculture dans le déficit commercial s'apprécie à différents niveaux: d'abord elle creuse le

déficit commercial par les importations d'intrants industriels pour la production et les importations de produits alimentaires dans le cas d'une insuffisance de l'offre alimentaire d'un autre côté, elle constitue une capacité d'exportation d'où un rééquilibrage de la balance commerciale. La crise économique qui a rendu nécessaire les ajustements structurels est due en grande partie à l'échec du PA tourné vers la seule culture de l'arachide. Aussi, dans le cadre de l'ajustement un Plan de Redressement économique et financier (PREF) est d'abord signé avec les Institutions Financières Internationales et va durer de 1980 à 1984. Mais les attermoissements de l'État du Sénégal dans la mise en œuvre de ce dispositif conduit à un approfondissement de la libéralisation avec la Nouvelle Politique agricole de 1985 à 1994. D'inspiration libérale cette politique réduit les instruments d'intervention de la puissance publique (DAHOU, 2009). Néanmoins, les pouvoirs publics veulent garder leur marge de manœuvre, d'où l'absence de signe de redressement ce qui conduit les bailleurs de fonds à accentué l'ajustement d'abord par la dévaluation de 1994, ensuite par le Programme d'Ajustement du Secteur Agricole (PASA) en 1995.

2.1): Le Plan de Redressement économique et financier (PREF) 1980-1984

L'ajustement structurel débute avec le Plan de Redressement Économique et Financier (PREF). Cette politique se traduit par une réorientation du soutien à l'arachide vers les céréales. Le résultat sera une crise du secteur arachidier, par conséquent les exportations arachidières n'arrivent plus à couvrir les importations de riz. Toutefois on note une certaine relance de la production céréalière. Cette période se caractérise aussi par une baisse de la distribution et de la consommation d'engrais qui découle de la faillite de l'ONCAD et de la mise en forme brutale de la réforme (PREF). Cependant, l'État, durant cette période a tenté de soutenir la distribution d'engrais par des organismes parapublics et le maintien des subventions.

Le PREF constituait un support et un préambule à la NPA.

2.2): La Nouvelle Politique Agricole (NPA) 1985-1994

Dans la poursuite de l'ajustement, la nouvelle politique agricole (NPA) définie pour la décennie 1985-1994 s'assigne un objectif de 80 % d'autosuffisance alimentaire en 2000. Cette politique, conjuguée à des conditions climatiques favorables et une volonté de l'État, paraît à ses débuts porter ses fruits puisque la production céréalière a atteint le niveau record de 1 243 000 tonnes en 1986. Durant la période 1985-1994, la mise en place des programmes d'ajustement sectoriel, qui avaient pour objectif de réduire l'intervention de l'État et

d'augmenter l'investissement du secteur privé, a laissé un vide sur le marché et occasionné de fortes baisses de la consommation d'engrais avec la suppression des subventions de l'État. L'accélération du désengagement de l'État avec la NPA se traduit par un démantèlement du système d'encadrement du monde rural: certaines sociétés d'encadrement sont dissoutes tandis que d'autres voient leurs missions, leurs ressources financières et leurs personnels réduits considérablement.

La NPA a certes permis la suppression de certains dysfonctionnements importants du marché liés à une intervention massive et peu efficace de l'État, et également une plus grande responsabilisation des producteurs, cependant la baisse tendancielle des cours mondiaux, la baisse des subventions et le manque de compétitivité du secteur ont conduit à un recul des revenus monétaires réels. En outre, les difficultés d'accès au crédit expliquent le sous-équipement et la faible utilisation d'intrants agricoles de qualité au niveau du paysannat, qui connaît une période de soudure de plus en plus difficile.

2.3) Le Programme d'Ajustement du Secteur Agricole (PASA) 1995-2000

Face aux inefficiences de la NPA, le PASA fut mis en place à partir de 1995 dans la poursuite du désengagement de l'État.

Le PASA constitue le noyau dur de la politique agricole Sénégalaise, ce qui explique l'attention particulière qui lui est prêtée avec les différentes mesures d'ajustement dans les différentes filières comme le montre le tableau ci après.

TABLEAU II : Résumé des mesures prévues par le PASA sénégalais

Filière/thèmes traités dans le cadre du PASA	Nombre de mesures
Filière riz – libéralisation des prix et du commerce	4 mesures
- mise en place d'un cadre efficace pour la substitution aux importations, grâce au remplacement des restrictions quantitatives par des tarifs protecteurs	5 mesures
- désengagement de l'État des activités commerciales	1 mesure
Filière arachide – libéralisation des prix et du commerce	1 mesure
- mise en place d'un cadre efficace pour la substitution aux importations	1 mesure
- engager de manière irréversible le processus de privatisation de la SONACOS	1 mesure
Filière coton – restructuration de la SODEFITEX	3 mesures
Thème transversal : la préparation d'un programme d'investissement public glissant sur trois ans, soumission aux donateurs	1 mesure

Source: Banque Mondiale, 1998

Outre ces mesures, les objectifs du programme concernent 4 éléments essentiels :

-la libéralisation du commerce intérieur des prix à la production et à la consommation de tous les produits agricoles en particulier celle du riz.

-la réforme des échanges par la libéralisation du commerce extérieur des produits agricoles encore contrôlés par l'État grâce à la suppression des autorisations préalables à l'exportation et à l'importation, la mise en place de tarifs protecteurs appropriés pour certaines denrées essentielles, la mise en place d'un mécanisme de prix liant les prix aux producteurs aux prix du marché mondial dans le cas de l'arachide et du coton.

-la privatisation de la production de la transformation et de la commercialisation dans les filières encore dominées par les entreprises parapubliques comme la filière riz et la filière arachide.

-la préparation d'un programme d'investissement sur trois ans qui respecte les priorités sectorielles claires établies en accord avec les bailleurs de fonds.

Ces grandes orientations politiques se concrétisent par des programmes, des lettres et des déclarations de politique de développement agricole durant la période qui suit la dévaluation du franc CFA. Cette dernière, intervenue en 1994, a eu pour effet de renchérir le prix du riz importé et de baisser comparativement les prix des céréales locales. Mais elle a également eu pour effet, au moins dans un premier temps, d'augmenter les prix des cultures d'exportation comme l'arachide ou le coton. Aussi, en dépit de l'avantage qu'elle procure aux céréales locales par rapport aux céréales importées, la dévaluation ne rompt pas le phénomène antérieur de concurrence des cultures d'exportation, au détriment des cultures d'approvisionnement en céréales ; ce qui se traduit par une augmentation régulière des importations céréalières, de riz en tout premier lieu.

Après deux décennies d'ajustement structurel le bilan est plutôt mitigé. Après vingt ans de politiques agricoles libérales il est normal de se demander en quoi le PREF et les politiques qui lui ont succédées ont amélioré la situation agricole du Sénégal à travers la réalisation des objectifs qui sont assignés au secteur à savoir le développement durable, la sécurité alimentaire. Ces deux objectifs sont liés et ne peuvent être atteints que grâce à une amélioration de la production agricole en général, la production céréalière en particulier.

Le bilan de l'ajustement laisse entrevoir que les objectifs de productivité et de production n'ont pas été atteints. Ainsi, après deux décennies d'ajustement, les défis majeurs de

l'agriculture restent toujours d'actualité à savoir: l'augmentation de la productivité réelle agricole qui permettra la sécurité alimentaire durable et la baisse de la pauvreté.

3) Les politiques agricoles après 2000

Après 2000, la politique agricole sénégalaise semble avoir pris une nouvelle tournure. Les politiques nées du Plan d'Ajustement structurel sont remises en cause par le nouveau gouvernement et ne sont plus d'actualité. Ainsi, sur la base des potentiels de chaque filière, des dotations en ressources physiques, humaines et techniques de chaque zone de production, des orientations stratégiques et des axes opérationnels d'intervention sont définis. C'est ainsi que dans le contexte de la Stratégie de Croissance accélérée (SCA) et du Document Stratégique de réduction de la Pauvreté (DSRPII) qui déterminent l'action globale de lutte contre la précarité depuis 2000 que l'État Sénégalais a adopté, la Loi d'Orientation Agro-sylvo-pastorale (LOASP) .Promulguée en 2004, cette loi a pour ambition d'être le cadre de développement de l'agriculture sénégalaise durant les 20 années qui allaient suivre. Dans l'élaboration de cette loi, le Sénégal semble avoir fait preuve de plus d'autonomie par rapport aux politiques des années 80-90 qui étaient mises en œuvre en fonction des principes directeurs des institutions de Bretton Woods. L'originalité de la LOASP est donc le fait qu'elle n'était pas imposée par une quelconque institution mais émane de la volonté des gouvernants. Ainsi doit-on s'attendre à une plus grande implication de leur part dans la réalisation des objectifs fixés ce qui était loin d'être le cas pour les PAS avec le faible niveau d'appropriation des États.

La loi, fixe six objectifs stratégiques : (1) La réduction de l'impact des risques climatiques, économiques, environnementaux et sanitaires, par la maîtrise de l'eau, la diversification des productions, la formation des ruraux, afin d'améliorer la sécurité alimentaire de la population, et de réaliser à terme la souveraineté alimentaire du pays; (2) L'amélioration des revenus et du niveau de vie des populations rurales, et la mise en place d'un régime de protection sociale en leur faveur; (3) L'amélioration du cadre et des conditions de vie en milieu rural, notamment par l'accès aux infrastructures et aux services publics, grâce à un aménagement équilibré et cohérent du territoire; (4) La protection de l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles, notamment par la connaissance et l'amélioration de la fertilité des sols;(5) La mise en place d'un système d'incitations à l'investissement privé dans l'agriculture et en milieu rural ; (6) L'amélioration de l'environnement et de la qualité de la production afin que l'agriculture soit un moteur du développement industriel et artisanal, et

pour mieux satisfaire les besoins des marchés intérieur et extérieur (sous-régional et international).

Cette loi, malgré les objectifs ambitieux qu'elle s'est fixée, n'est pas encore appliquée pour autant.

Au-delà de cette loi, le programme agricole après 2000 se concrétise avec quelques opérations de relance du secteur agricole comme le plan REVA (Retour Vers l'Agriculture), le Programme de Développement des Marchés Agricoles (PDMAS), les programmes spéciaux, et tout dernièrement la Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et L'Abondance (GOANA)

Le plan REVA (Retour Vers l'Agriculture) comme son nom l'indique a pour ambition de lutter contre l'émigration clandestine et l'exode rural en favorisant le retour des ruraux vers leurs territoires par la création d'emplois découlant de l'agriculture. Il s'agit de créer des métiers et des emplois agricoles suffisamment rémunérateurs pour fixer les femmes et les jeunes dans leurs terroirs. Pour cela il faudra améliorer la production et la productivité agricoles. le plan REVA n'a toutefois pas permis d'éviter la crise alimentaire et céréalière de 2008. Il faudra cependant noter que le plan REVA ne constitue pas en tant que tel une politique agricole, mais peut être perçu comme un programme sectoriel de lutte contre la pauvreté, le chômage, l'émigration clandestine. Toutefois, il peut quand même s'inscrire dans le moyen, long terme dans la dynamique de toute nouvelle politique agricole

Le PDMAS, doit contribuer à la stratégie nationale de réduction de la pauvreté de moitié d'ici l'horizon 2015 par la création de richesse à travers la mise à marché des produits agricoles. Ainsi, les producteurs pourront tirer un meilleur profit de leur activité. Le but ultime est la réduction des importations des produits de base et l'augmentation des parts de marchés des exportations du Sénégal.

Les programmes spéciaux: depuis 2000, Le gouvernement sénégalais semble avoir opté pour des programmes spéciaux surtout dans le domaine céréalière avec pour but ultime la réalisation de la sécurité alimentaire par l'autosuffisance céréalière et également par la diversification de la production. Sur cette lancée, on note la création de programmes spéciaux relatifs aux filières riz, maïs, manioc, sésame, bissap, tournesol.

Le Programme d'Appui et de Développement de la Filière Sésame (PADFS) fut lancé en janvier 2004 pour objectif l'amélioration de la sécurité alimentaire et l'augmentation des revenus des producteurs.

La GOANA: initiée en 2008 par le président Abdoulaye Wade avec des objectifs très ambitieux, elle correspond à une intégration des programmes spéciaux et du programme national d'autosuffisance en riz. Les objectifs dans le domaine céréalier sont de produire : 3 000 000 tonnes de manioc, 2 000 000 tonnes de maïs, 500 000 tonnes de riz, 1 000 000 tonnes de mil, 500 000 tonnes de sorgho, 25 000 tonnes de fonio, 25 000 tonnes de blé (DAPS). Les stratégies à mettre en œuvre pour la réalisation de tels objectifs sont entre autre: la maîtrise de l'eau, la reconstitution du capital semencier, la professionnalisation du secteur, la promotion des cultures d'exportation, la modernisation et l'intensification du secteur.

Au total, l'examen historique des politiques agricoles du Sénégal laisse entrevoir que les décennies passent mais le problème de l'agriculture sénégalaise, à savoir la non couverture des besoins persiste.

Section 2 :

La sécurité alimentaire au Sénégal : analyse macroéconomique

L'insécurité alimentaire dont souffre actuellement et depuis longtemps d'ailleurs, le Sénégal se manifeste selon le document Programme National de Sécurité Alimentaire (PNSA) de 2006 par :

- un accroissement du nombre de sous-nourris qui représentent aujourd'hui 25% de la population, soit près de 3 millions d'habitants ;
- une stagnation de l'offre de produits vivriers par personne en termes de Kilocalories par jour (Kcal/jour) ;
- un déséquilibre de la production alimentaire par rapport aux besoins; une augmentation alarmante des importations alimentaires, qui menace la souveraineté alimentaire nationale. Un niveau de consommation de viande en régression, en 1960 elle était à 20kg/an/personne en 2000 elle était de 11,5kg/an/ personne. Le même constat est fait pour le poisson dont le niveau de consommation qui était 30kg/an/personne en 1960 est descendu à 20kg/an/personne en 1975 ;
- un état de malnutrition des enfants encore préoccupant malgré certaines améliorations ;
- la répétition de catastrophes naturelles : pluies hors saisons en 2002, inondation de la ville de Dakar et la région de Matam en 2005.

La précarité alimentaire au Sénégal est complexe avec des manifestations et des origines multiples. Elle peut s'analyser au niveau macroéconomique, au niveau domestique et au niveau individuel. Dans notre étude, nous choisirons d'examiner la situation de la sécurité alimentaire au Sénégal au niveau macroéconomique, c'est-à-dire à l'échelle de la nation à travers les trois dimensions classiques de la sécurité alimentaire. Ce choix se justifie par le fait que nous estimons que le cadre macroéconomique constitue la sphère d'analyse la plus appropriée à notre étude à savoir politiques agricoles et sécurité alimentaire. Il s'agira donc de voir comment se portent la disponibilité, l'accessibilité et la stabilité de l'alimentation au Sénégal.

1) La disponibilité de l'alimentation

L'offre alimentaire au Sénégal est assurée par la production nationale, les aides alimentaires et les importations commerciales. La production nationale se caractérise par son incapacité à satisfaire les besoins alimentaires du Sénégal. Ceci s'explique par sa trop grande dépendance à une pluviométrie erratique, malgré la disponibilité d'importantes ressources hydriques. En effet, les cultures pluviales occupent 62,4% des surfaces cultivables sur un total de 2,4 millions d'hectares cultivés (DIAGNE et al, sd).

Les céréales occupent une place importante dans les besoins alimentaires des Sénégalais. En effet, elles contribuent à elles seules pour 65% en moyenne des disponibilités énergétiques, avec une part prépondérante du riz. Cependant, le riz cultivé au Sénégal ne parvient pas à couvrir les besoins de consommations estimés à 850 000 tonnes par an. Le niveau record atteint par la production du riz était de 200 000 tonnes entre 2000 et 2001 (FALL, 2008) soit moins du quart des besoins. Cette insuffisance de la production de riz est comblée par des importations qui oscillent entre 400 000 et 650 000 tonnes par an.

Contrairement à la production céréalière, la culture maraîchère couvre la demande. Il est même envisagé des exportations vers le marché européen. La production nationale de légumes croît régulièrement et cela grâce à l'amélioration des rendements et l'augmentation des superficies consacrées à cette culture.

La couverture des besoins en protéines animales est pour beaucoup assurée par la pêche. En effet, l'accessibilité du poisson permet de résorber de 75% le déficit en protéines d'origine animale chez les populations défavorisées qu'elles soient urbaines ou rurales. Cependant le problème du renouvellement des produits halieutiques devenu nécessaire à cause l'appauvrissement des ressources halieutiques maritimes et continentales semble être une

limite à l'offre de produits de la pêche. Toujours dans la couverture des besoins en protéines animaux le lait également y contribue en moyenne pour 14% et constitue une source importante de protéine.

La viande est une source de protéine et de graisse mais la disponibilité par personne par an n'est que de 12,9 Kg, ce qui est loin d'être suffisant.

A l'exception de la production maraîchère, on peut constater que la production alimentaire du Sénégal est déficitaire, elle ne couvre pas les besoins alimentaires surtout céréalières d'où l'importance des importations.

La sécurité alimentaire au Sénégal analysée à l'échelle des disponibilités alimentaires nationales est loin d'être assurée. En effet de tous les produits alimentaires dont le besoin est avéré seuls les légumes sont disponibles quantité suffisante Le recours aux importations commerciales et aux aides alimentaires ne peut donc être évité.

Outre l'aspect disponibilité, la sécurité alimentaire au Sénégal doit également être analysée en termes d'accessibilité de l'alimentation.

2) L'accessibilité de l'alimentation

Au delà de la disponibilité, l'accessibilité est une dimension importante de la sécurité alimentaire. En effet la disponibilité peut être satisfaisante alors que l'accès pose problème.

L'alimentation demeure un poste essentiel du budget des ménages: 53% de la dépense totale (ESAM II). La base alimentaire est dominée par les céréales et le pain (37% du budget alimentaire) ainsi que les légumes (12% du budget alimentaire) d'où un fort déséquilibre sur le plan nutritionnel par rapport aux besoins. La consommation de protéines animales demeure faible: 8,6% pour le poisson et 9% pour la viande. Les besoins nutritionnels des populations ne sont globalement pas satisfaits spécialement à cause du faible pouvoir d'achat

L'accessibilité de l'alimentation dépend d'une part des capacités monétaires à acquérir des denrées ainsi que des autres produits essentiels pour mener une vie saine. En effet il ne faut pas que les revenus pour l'alimentation soient concurrencés par d'autres besoins. D'autre part il faut l'existence dans le lieu de résidence des aliments essentiels.

Globalement cette accessibilité dépend des conditions de vie, de l'état de pauvreté. La première enquête consommation-budget, Enquête Sénégalais Auprès des Ménages (ESAM I) menée en 1994 a permis d'évaluer la proportion de ménage vivant en dessous du seuil de pauvreté (fixé à 2400 Kcal par équivalent adulte et par jour) à 67,9% de la population. Le

seuil de pauvreté en termes de dépense alimentaire était de 3 324 f CFA par habitant et par mois alors qu'il était de 2 247 f CFA en 1994 au Sénégal soit 32% de moins par rapport au minimum vital pour la satisfaction des besoins calorifiques. En 2000, une extrapolation de cette enquête a permis d'estimer l'incidence de la pauvreté des ménages à environ 53,9% des ménages, soit une légère baisse par rapport à 1994 due certainement à une amélioration du revenu par tête sur la période 1995-2001. Malgré cela, le revenu par tête actuel est l'un des plus faible au monde il est de 600\$ et selon les projections il faudrait 30 ans pour que ce PIB soit doublé.

TABLEAU III: Évolution de la pauvreté au Sénégal 1994-2006

	National	Dakar	Autre urbain	Rural
	ESAM I 1994/95			
	67.9	56.4	70.7	71.0
Écart de la pauvreté (%)	23.6	17.	24.4	25.3
Sévérité de la pauvreté (%)	10.6	7.4	10.8	11.7
	ESAM II 2001/02			
Incidence de la pauvreté (%)	57.1	40.2	50.1	65.2
Écart de la pauvreté (%)	18.3	12.0	16.1	21.4
Sévérité de la pauvreté	7.9	4.7	6.9	9.4
	EDS 2005/06			
Incidence de la pauvreté (%)	50.8	32.5	38.8	61.9
Écart de la pauvreté (%)	16.4	8.3	10.8	21.5
Sévérité de la pauvreté (%)	7.5	3.0	4.5	10.2

Source: enquêtes EDS 2005/2006, ESAM II 2001/2002, et ESAM I 1994/1995

On constate un mouvement de baisse de l'incidence de pauvreté globale. Cependant le Tableau IV qui suit montre que contrairement à la pauvreté globale la pauvreté alimentaire s'est un peu accentuée.

TABLEAU IV: Incidence de la sécurité alimentaire

Période	Source	%
1980	UNSD_estimations de la FAO	23
1991	UNSD_estimations de la FAO	23,4
1996	UNSD_estimations de la FAO	25,3
2001	UNSD_estimations de la FAO	24,4
2001-2002	SEN_ANSD ESAM II_2001-2002	14,3
2005-2006	SEN_ANSD ESPS_2005-2006	15,9

Source: Resakss, 2009

La pauvreté est un fait au Sénégal néanmoins elle n'a pas les mêmes facettes en ville et en campagne, elle est à caractère transitoire et réversible en ville alors qu'en campagne elle paraît plutôt chronique et structurelle. Cela montre d'une part que la répartition spatiale de la valeur ajoutée ne se fait pas dans la logique de la répartition de la population active. En effet, l'agriculture qui occupe plus de 70% de la population contribue pour moins de 10% au PIB. La faiblesse de l'investissement dans l'agriculture justifiée par sa trop grande dépendance à une pluviométrie erratique explique la pauvreté en milieu rural. Ainsi, le groupe de population le plus vulnérable est celui qui dépend de l'agriculture pour sa survie. Cette vulnérabilité s'explique par le manque de diversification des sources de revenus dû à une pratique exclusive de l'agriculture.

La pauvreté découle d'une insuffisance de la croissance économique et de l'inégale répartition de cette dernière. Au Sénégal, le taux de croissance annuel de l'économie est inférieur au taux de croissance démographique donc ne permet pas une amélioration du revenu par tête. Le Sénégal a beaucoup d'effort à faire pour l'amélioration du niveau de vie de sa population. Au delà de la faiblesse de la croissance, il faut aussi noter que celle-ci est inégalement répartie et n'est pas de qualité: elle est de 2,7% pour la période 1960-2003. De plus la faible productivité de l'agriculture, l'insuffisance de la compétitivité des secteurs d'offre et leur vulnérabilité aux chocs exogènes (sécheresse, cours des matières premières) rendent la croissance économique fragile.

La faiblesse de la croissance économique sénégalaise explique la prépondérance de la pauvreté ce qui pose le problème de l'accessibilité de l'alimentation. Évaluée en termes d'accès à l'alimentation, la sécurité alimentaire au Sénégal est loin d'être atteinte. Après la disponibilité et l'accessibilité de l'alimentation, la sécurité alimentaire au Sénégal doit être également analysée en termes de stabilité de l'alimentation.

3) La stabilité de l'alimentation

La production alimentaire du Sénégal est irrégulière quelles que soient les périodes considérées. Cette instabilité de la production et de l'approvisionnement alimentaire est due à une dépendance de l'agriculture à des conditions climatiques se caractérisant par une faiblesse de la pluviométrie et de la maîtrise de l'eau. De même, l'insuffisance d'infrastructure de stockage et de transport est une entrave à la stabilité de l'alimentation. Ce dernier cas de figure se rencontre dans certaines zones éloignées: Saint-Louis (Ile à Morphil), qui en saison des pluies sont coupées du reste du pays.

Au niveau national l'approvisionnement du pays en denrées alimentaires par des importations en provenance d'Europe, d'Asie ou d'Amérique est facilité par sa position géographique. L'approvisionnement alimentaire du Sénégal par les pays de la sous région n'est pas tellement important. Il faut concéder que le commerce de produits alimentaires entre pays de la sous région est très peu développé or cet espace devrait être un marché naturel pour chaque pays de l'Afrique de l'ouest.

Au Sénégal, la stabilité de l'alimentation pose problème tout autant que la disponibilité et l'accessibilité. Aussi quel que soit l'aspect sous lequel est examinée la sécurité alimentaire, elle pose problème au Sénégal. Et cela malgré les moyens et les mesures pris pour contrecarrer ce phénomène de précarité alimentaire à travers des programmes et politiques agricoles d'envergure. La précarité alimentaire a-t-elle évolué au Sénégal. et dans quel sens? La réponse à cette question se fera par l'analyse et l'interprétation de l'évolution de l'offre et de la demande céréalière au Sénégal avec l'application des différents programmes agricoles.

Section 3 : Évolution de l'offre et de la demande céréalière de 1960 à 2008

L'agriculture emploie plus de 70% de la population. Cependant cela ne se reflète pas en termes de production agricole, de contribution de l'agriculture dans l'économie (7% du PIB en 2008) et surtout en termes de satisfaction des besoins alimentaires. L'agriculture sénégalaise est marquée par son caractère déficitaire en matière de couverture des besoins alimentaires. L'offre de produit agroalimentaire ne parvient qu'à couvrir en moyenne que 52% de la demande. La couverture des besoins alimentaires, avec le taux de croissance de la population (2,9%) qui dépasse largement celui de la production agricole, est de plus en plus

difficile à satisfaire. Par conséquent, le recours aux importations est impératif. En effet, la valeur des importations ne cesse d'augmenter et les études ont montré que leur valeur a été multipliée par 2,5 entre 1995 et 2005 passant de 610 milliards à 1 696 milliards de francs CFA (DIEYE, 2007) soit une augmentation moyenne 10.7% par an.

Les contreperformances de l'agriculture sénégalaise se justifient par les contraintes auxquelles le secteur doit faire face. Bien que disposant de 3,8 millions d'ha de terres cultivables seulement 2,4 millions sont utilisés. De plus avec la pression démographique et la disponibilité des terres cultivables posent problème; ces terres diminuent en moyenne de 15% par an. Ainsi l'une des contraintes majeures de l'agriculture sénégalaise est le taux de croissance démographique qui est de 2,9% par an (DAPS, 2003) qui dépasse celle de la production agricole. Parallèlement d'autres contraintes sont à prendre en considération à savoir: les coûts de facteurs de production élevés, les difficultés d'accès au crédit et l'absence de politique d'incitation à la production (politique de prix incitatif...), la fertilité des sols, le manque de semences, l'absence de circuits de commercialisation (DIAGNE et al, sd).

La jonction de tous ces phénomènes a notamment comme conséquence de creuser le fossé entre la production et la demande intérieure en produits alimentaires et ainsi d'annihiler les efforts de recherche d'une autosuffisance voire d'une sécurité alimentaire (FALL, 2008). Ainsi, une grande distorsion entre production et demande alimentaire est notée dans toute les filières, cependant elle est plus aigue dans les filières céréalières. Cela pose problème puisque 80% de l'alimentation sénégalaise est assurée par les céréales. La part prépondérante de la demande céréalière dans la demande alimentaire justifie le choix exclusif qui est fait de voir l'évolution de l'équation de l'offre et de la demande céréalière avec la mise en œuvre des politiques agricoles. La sécurité alimentaire bien que disposant de plusieurs dimensions au travers desquelles peuvent et doivent se faire l'analyse de la situation alimentaire d'un pays, dans le cas de cette étude nous choisirons de mettre l'accent uniquement sur l'aspect disponibilité des aliments plus précisément sur l'aspect disponibilité céréalière En effet dans cette section nous examinerons le bilan céréalière pour chaque politique agricole: PA, PREF, NPA, PASA, et pour les années 2000

De même, le calcul d'indicateurs comme le taux de couverture des besoins céréalières pour chaque période de politique agricole permettra de voir l'évolution de la situation alimentaire au Sénégal.

1) Offre et le demande céréalière au Sénégal de 1960 à 2008

Les politiques et programmes agricoles étudiés ci-dessus avaient pour but ultime une amélioration de la sécurité alimentaire nationale à travers l'amélioration de la production agricole plus particulièrement de la production céréalière. En effet la place de la production céréalière dans la couverture des besoins alimentaires fait que l'analyse de l'offre et de la demande céréalière permet d'appréhender la réponse de ces politiques en termes d'amélioration de la sécurité alimentaire. L'équilibre de l'offre et de la demande céréalière est obtenu comme dans l'équation macroéconomique fondamentale à savoir :

$$P+M=C+I+X$$

Avec: P= production céréalière nationale

M= importations commerciales céréalière et aides céréalières

C=consommation Finale (CF) + consommation intermédiaire (CI)

I= investissement (FBCF+variation de stocks)

X= exportations céréalières

L'équation devient $P + M = CF$ pour les raisons suivantes :

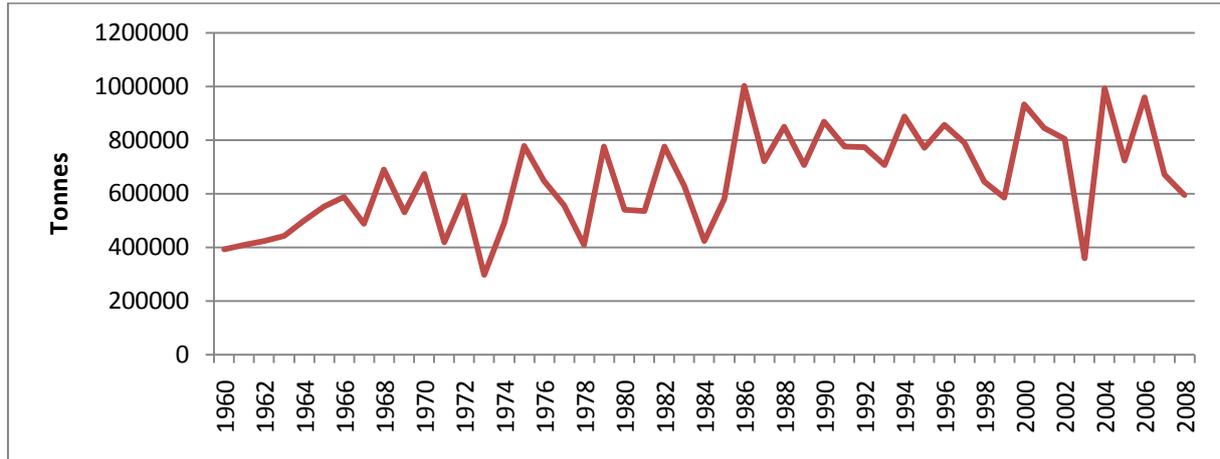
- les céréales ne peuvent pas être utilisées en tant que tel comme capital ;
- les exportations céréalières du Sénégal sont négligeables ou nulles ;
- en donnant la production céréalière sous forme d'équivalent produit consommable (epc), la consommation intermédiaire est automatiquement défalquée. Cette consommation intermédiaire étant constituée par les semences et les aliments de bétail et les pertes occasionnées par la transformation en

1.1) L'offre céréalière au Sénégal

Les spéculations cultivées se répartissent en zones éco-géographiques avec une division en fonction des aptitudes climatiques et des habitudes de consommation des populations. Ainsi le mil (souna) est cultivé dans le bassin arachidier (Kaolack, Louga, Diourbel Thiès) et aussi à Tambacounda. Le sorgho est cultivé à l'est du bassin arachidier, dans la région de Vélingara et dans la vallée du fleuve Sénégal en culture décruée. Le maïs se développe dans les régions de Tambacounda, de Kolda et de Kaolack. On note que pour cette spéculation, le programme spécial dont il a fait l'objet tout dernièrement en 2003 n'a pas atteint ses objectifs qui étaient entre autre que cette culture soit pratiquée dans tout le Sénégal. Concernant le riz, il est

cultivé en irriguée dans la vallée du fleuve Sénégal. Le riz pluvial lui se développe dans les régions de Ziguinchor, Kolda et dans une moindre mesure celle de Tambacounda. Le Fonio à reste faiblement cultivé dans les régions de Tambacounda et Kolda cependant le projet d'en faire une culture de rente est à l'étude procurera peut être à cette culture une certaine potentialité.

FIGURE 3 : Production céréalière du Sénégal de 1960 à 2008



Source : Élaboré par l'auteur à partir des données de la DAPS

L'analyse du graphique montre que la production céréalière a augmenté au début la période du Programme Agricole à l'exception des années 1972-1974 et des années 1977-1979 marquées par une grande sécheresse. En 1975, la production a atteint son niveau maximum pour cette période de presque 800 000 tonnes. Globalement durant la période du programme agricole le taux de croissance de la production céréalière est de -1.37% donc la production céréalière a diminué durant le PA.

Dans les années 80-84 (période du PREF), malgré la réorientation du soutien à l'arachide vers la production céréalière, celle-ci n'arrive pas à décoller significativement. En effet, la production céréalière a chuté de -5.65% durant la période.

Avec la mise en place de la NPA, c'est à dire à partir de 1985, on peut voir très clairement que la production céréalière augmente considérablement, elle dépasse même en 1986 la barre des 1 million de tonnes. Le taux de croissance annuelle moyenne de la production céréalière durant cette période est de 4.28%. Il faut quand même reconnaître qu'au delà des réformes de la NPA, les conditions climatiques favorables sont pour beaucoup dans cette croissance de la production céréalière.

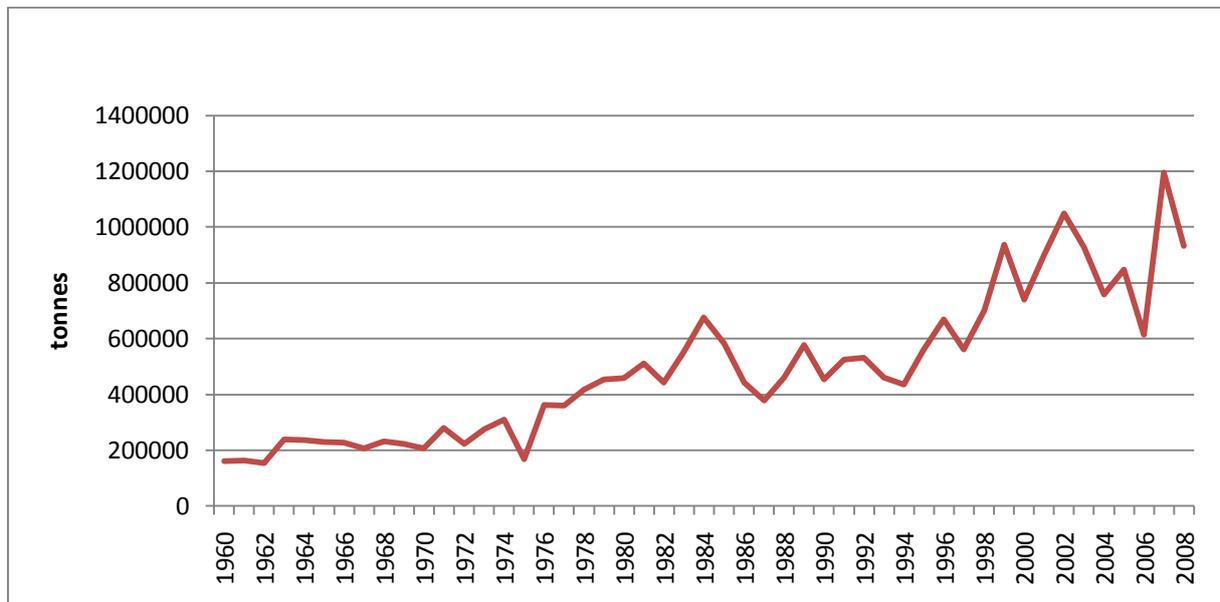
Avec le PASA on note que le niveau de la production céréalière est presque le même par rapport au niveau atteint pendant les périodes de la NPA; cependant on note une chute de la production annuelle de 19% entre 1990 et 2007. En 1999, la production céréalière a brutalement baissé en dessous des 600000 tonnes. On note des hausses pour les années 1993, 1995, 1999, 2003 et 2005 avec des taux de croissance respectifs de 26,8%, 12,3%, 71,9%; 84,9%, 32,1%. Globalement durant le PASA le taux de croissance annuel moyen de la production céréalière est de 3.25%.(DAPS2008).

Entre 2000 et 2007, la production annuelle moyenne céréalière est chiffrée à 1 245 000 tonnes et le taux de croissance annuel moyen de cette production est de -4.29% entre 2000 et 2008. Les importations céréalières viennent combler le déficit de la production céréalière à couvrir les besoins des populations

1.2) Les importations céréalières

Les importations céréalières du Sénégal sont dominées par les riz et le blé. Le changement des habitudes alimentaires: c'est à dire le remplacement du mil par le riz surtout à midi favorisé par la facilité de la préparation du riz a entrainé une hausse considérable des importations durant la période. Ainsi ces importations augmentent à un rythme soutenu d'années en années.

FIGURE 4: Importations céréalières du Sénégal de 1960 à 2008



Source : Calculé par l'auteur à partir des données de la DAPS

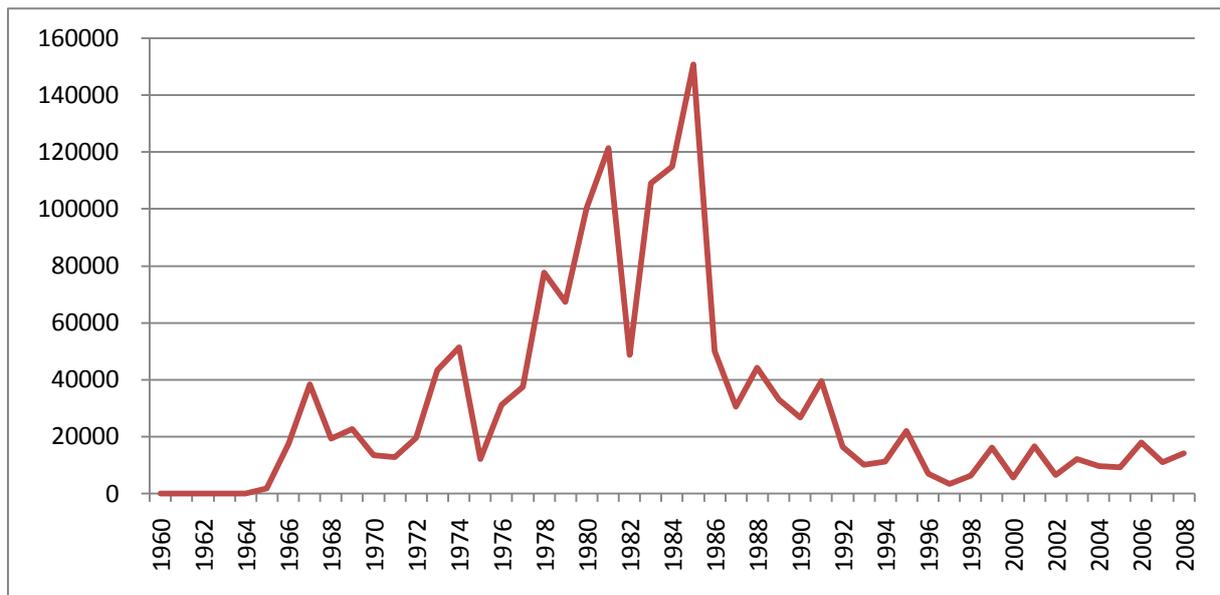
Globalement, les importations céréalières n'ont cessé de croître de 1960 à 2008 ; Cette croissance n'est pas de même amplitude durant toute la période.

Les importations ont été relativement stables durant la période du Programme Agricole. A partir des années 80, elles ont commencé à croître régulièrement. Il en est de même dans les années 90 et cela, malgré la dévaluation de 1994 qui avait donné un certain avantage comparatif aux céréales locales par rapport aux céréales importées plus particulièrement le riz. En 2003, les importations céréalières dépassent 1 million de tonnes et en 2007, elles atteignent un niveau record 1200 000 de tonnes avec une part prépondérante de l'importation du riz.

1.3) Les aides alimentaires

Au-delà des importations le déficit de l'offre nationale céréalière est comblé par les aides alimentaires. Cependant la part des aides alimentaires dans l'offre alimentaire est de plus en plus marginale. Les aides alimentaires proviennent en général du Programme Alimentaire Mondial (PAM) et du Japon et sont reçues par le Commissariat à la sécurité Alimentaire (CSA).

FIGURE 5: Aides alimentaires en céréales allouées au Sénégal de 1960 à 2008

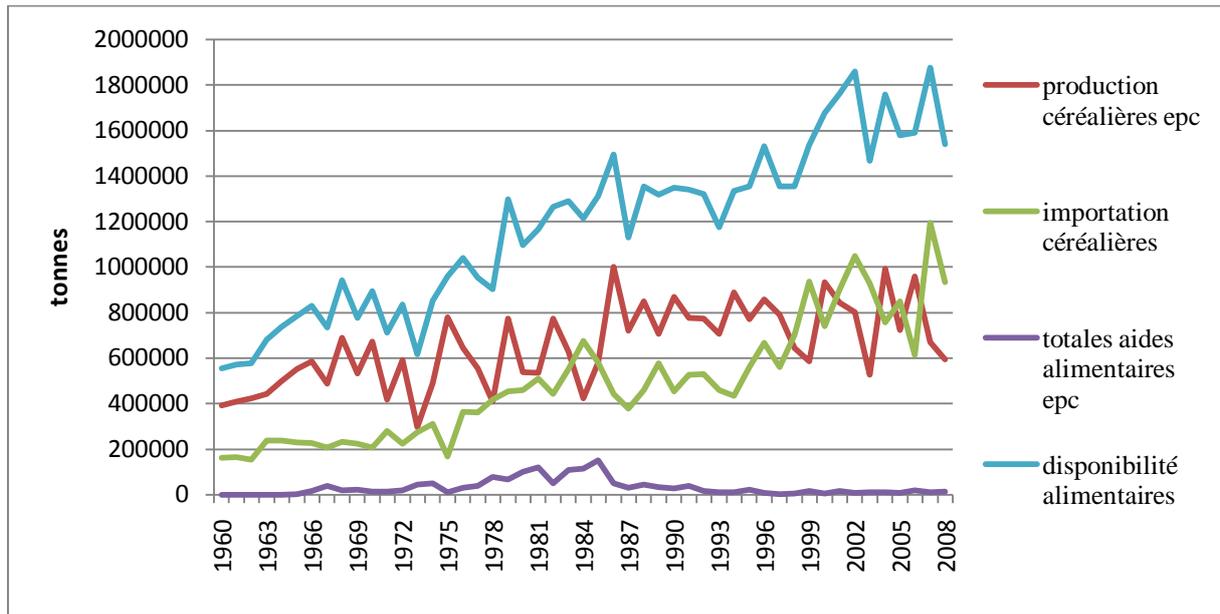


Source: Élaboré par l'auteur à partir des données de la DAPS

L'aide alimentaire bien que marginale dans l'offre céréalière du Sénégal, elle a connu pour certaines années des hausses considérables surtout, durant la période du PREF c'est-à-dire pour les années 1980 et 1985.

Les disponibilités céréalières du Sénégal sont constituées par la production locale qui est prédominante, suivie des importations commerciales et enfin viennent les aides alimentaires qui sont négligeables pour l'essentiel de la période.

FIGURE 6: Évolution des disponibilités alimentaires

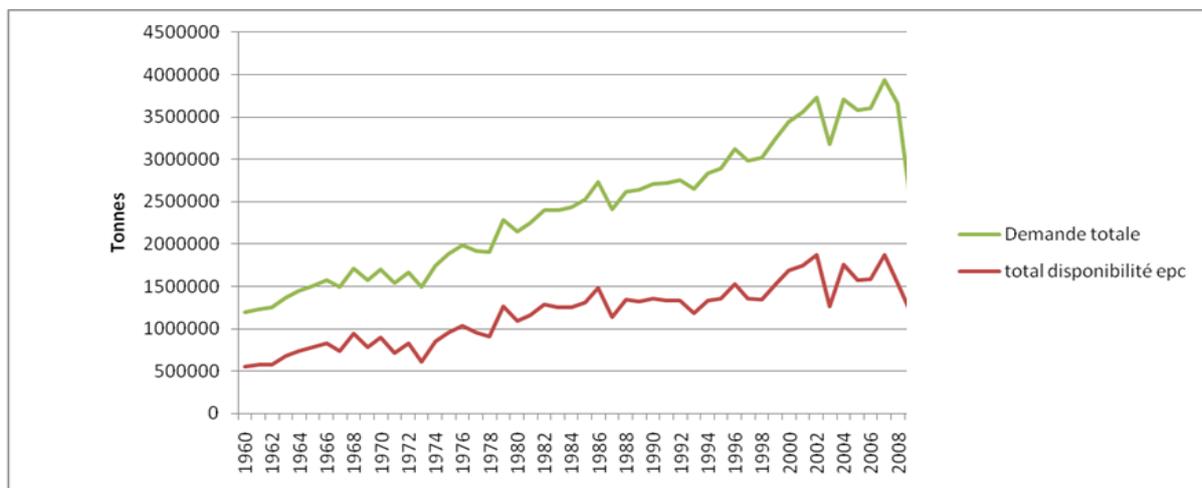


Source : Élaboré par l'auteur à partir des données de la DAPS

1.4) La demande céréalière

Les besoins de consommation augmentent d'années en années avec l'augmentation de la population, alors que la production en dehors de quelques années stagne d'où l'enjeu de la sécurité alimentaire. La population sénégalaise était estimée en 2005 à 11,2 millions (source DPS). La demande de consommation céréalière humaine est obtenue en appliquant à la population totale la NCA. La NCA est la Norme de Consommation Alimentaire définie par la FAO comme devant être égale à 185 Kg de céréales/personne/an.

FIGURE 7: Offre et demande céréalière



Source: Calculé par l'auteur à partir des données de la DAPS

La demande céréalière augmente régulièrement avec l'augmentation de la population.

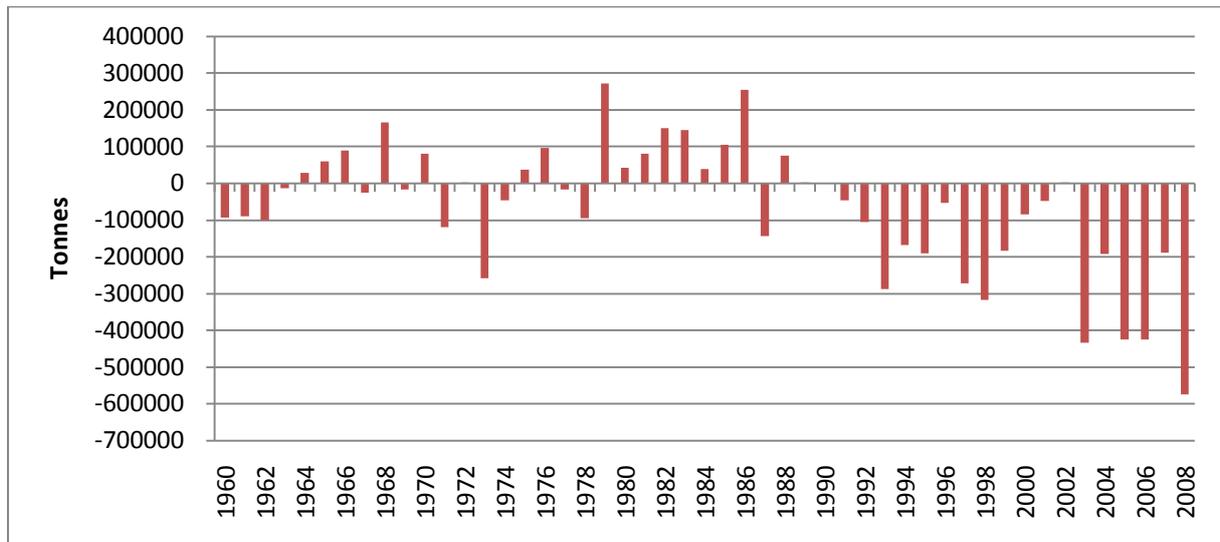
La production céréalière ne suivant pas la demande le Sénégal est confronté à un déficit céréalier.

On voit bien qu'il existe un gap important entre offre et demande céréalière celui-ci peut être mieux appréhendé en faisant un bilan céréalier.

2) Le bilan céréalier du Sénégal

Le Sénégal souffre de déficit céréalier chronique et cela malgré que 90% la production céréalière soit autoconsommée. L'insuffisance de la production perdure, bien que l'État du Sénégal au travers de ses différents programmes se soit donné comme principal objectif la sécurité alimentaire par le dopage de la production céréalière. Depuis plus de 20, ans le Sénégal ne produit que la moitié de ses besoins. Le déficit est passé de 48 % à 53% entre 1995 et 2004. Le bilan céréalier ci-dessous permet de voir comment le déficit céréalier a évolué de 1960 à 2008.

FIGURE 8 : Bilan céréalier du Sénégal de 1960 à 2008



Source: Calculé par l'auteur à partir des données de la DAPS.

Le bilan céréalier du Sénégal de 1960 à 2008 ne fait que confirmer la quasi permanence du déficit. Ainsi, au début des années 60, le bilan céréalier montre un déficit qui va jusqu'à moins 100 000 tonnes. Ceci est peut être du au fait qu'au début des années 60 l'État sénégalais avait poursuivi la politique de spécialisation arachidière héritée de la colonisation au détriment des céréales. Il faut quand même noter que les rendements tirés de la monoculture arachidière ont permis de financer les importations cérésières. Ce qui permet

d'expliquer l'excédent céréalier constaté quelques années après. On remarque un retour du déficit pour les années de grandes sécheresses que sont 1970, 1973 et 1974 et cela malgré la conjoncture économique favorable des années 1974-1976 avec l'augmentation des prix au producteur et des revenus salariaux, conséquence du doublement du pouvoir d'achat des exportations arachidières

Au début de la mise en place des Programmes d'Ajustement Structurel, il est constaté que le bilan céréalier est excédentaire et cela pendant toute la période de 1980 à 1985, période de mise en œuvre du PREF. Ainsi la relance de la production céréalière est effective avec le PREF.

A partir de 1985, à l'exception de l'année 1988, le bilan céréalier du Sénégal montre un déficit céréalier structurel. D'une manière globale, les objectifs de la NPA n'ont pas été atteints bien qu'une amélioration soit notée dans la production céréalière au tout début de la mise en application de la NPA. En effet le déficit, persiste durant les périodes de la NPA, du PASA et même après les années 2000 marquées par les politiques de promotion des céréales à travers des programmes spéciaux.

La crise agricole est essentiellement une crise vivrière et le déficit est chronique. L'objectif de la sécurité alimentaire que s'était fixé le gouvernement par le dopage des cultures céréalières au travers des différents programmes est loin d'être atteint. En 1986 le plan céréalier de la NPA prévoyait une satisfaction des besoins céréaliers à hauteur de 80% d'ici 2000, alors que pour cette période les besoins céréaliers n'ont été couverts par la production nationale qu'à hauteur de 59%. La lettre de politique de développement intégré au PASA avait aussi comme objectif la réalisation de la sécurité alimentaire l'objectif étant de faire passer le taux de couverture de 51% en 1995 à 76% en 2000. Cependant la production locale n'a permis de couvrir que 45% des besoins. Les résultats ont été bien en deçà des espérances.

La faiblesse de l'offre agricole sénégalaise explique le déficit céréalier quasi chronique auquel le Sénégal est confronté. Ce déficit est de l'ordre de 71 324 tonnes EPC en moyenne annuelle de 1960 à 2008, avec un maximum de +247 620 tonnes en 1986 et un minimum de -640 770 tonnes en 2003.

Malgré le grand nombre de politique de relance, de soutien et de promotion du secteur agricole, surtout du sous secteur céréalier qui ont été mises en œuvre au cours de ces quatre dernières décennies le déficit céréalier persiste et ne tend pas à se résorber. Au contraire on constate un allongement du déficit d'années en années Il faut quand même concevoir que le

caractère régionalisé des plans constitue un inconvénient dans la mesure où la production céréalière obéit à des structures variables d'une région à une autre d'où un biais dans l'élaboration des politiques et la mesure de leur impact.

Cette incapacité de la production locale à couvrir les besoins céréaliers donc à assurer la sécurité alimentaire est-elle la conséquence de l'inefficacité des politiques agricoles et/ou des effets des changements climatiques?

Conclusion

Au Sénégal l'analyse des différents programmes agricoles mis en œuvre montre qu'aucune politique agricole n'a permis d'atteindre la sécurité alimentaire. L'organisation de l'agriculture a été un échec. L'interventionnisme du début des années 60 tout comme le libéralisme de l'ajustement structurel n'ont permis d'atteindre la sécurité alimentaire. L'agriculture doit toujours relever le défi de la sécurité alimentaire. En effet, l'insécurité alimentaire continue de sévir au Sénégal et ne semble pas être sur le point de se résorber.

La Faiblesse de la disponibilité alimentaire, combinée à la chute des revenus et de la production agricoles expliquent la situation d'insécurité alimentaire surtout en milieu rural

Une agriculture rénovée, repositionnée disposant d'un crédit fonctionnel, et d'hommes bien formés avec une bonne maîtrise de l'eau devrait permettre d'atteindre l'objectif de sécurité alimentaire. La maîtrise de l'eau permettra que l'agriculture soit moins tributaire des aléas climatiques. Il faudra également vaincre l'extraversion et être moins dépendant de l'extérieur. L'agriculture étant un secteur à risque car dépendant fortement des aléas climatiques, l'Etat devra toujours s'engager. La politique agricole devrait donc être un tout qui par l'amélioration de la situation alimentaire du Sénégal lui permettra d'améliorer sa situation économique. Cela devra être possible si on se réfère aux propos d'un visionnaire du système alimentaire, Savarin qui stipule que *«La destinée des nations dépend de la manière dont elles se nourrissent»*

Mais n'est ce pas plutôt l'amélioration des conditions économiques d'un pays qui entrainera celle de sa situation alimentaire?

Bibliographie

AZOULAY Gérard et Jean Claude DILLON (1993), *La sécurité alimentaire en Afrique manuel d'élaboration des stratégies*, Karthala, (300p).

BA Boubacar (2008), *Agriculture et sécurité alimentaire au Sénégal*, l'Harmattan, (120P)

Bernard KOUASSI et Al (2006), *Commerce de produit agricole et sécurité alimentaire durable de l'ouest et centrale*, KARTHALA, (220P)

CABRAL François Joseph, DANSOKHO Mamadou et DIAGNE Abdoulaye, (sd), *Réformes commerciales, réponses de l'offre agricoles et sécurité alimentaire au Sénégal*, (63p).

CHABOUSSOU Anne et RUELLO Magali (2007), *processus de concertation pour l'élaboration d'une politique publique: la Loi d'orientation agro-sylvo-pastorale du Sénégal* (59p).

CILSS/CSA/SWAC (2008) *Profil sécurité alimentaire Sénégal*. (32 p)

DAHOU Tarik (2009), *Libéralisation et politique agricole au Sénégal* Karthala (216p).

DIAGANA ET AL (2008), *Agriculture durable et réduction de la pauvreté dans le bassin arachidier*, (44p).

DIAGNE Abdoulaye (2002), *Le Sénégal en quête d'une croissance durable*, Karthala, (272p).

DIENG Alioune (2006), *Impact des politiques agricoles sur l'offre céréalière au Sénégal* (229), (44p).

DIENG Alioune et GUEYE Adama (2005) *Revue des politiques agricoles au Sénégal : bilan critique des quarante dernières années de politique céréalières* (25p).

DIEYE Papa Nuhine, DIA Djiby (2008), *Rapport de l'étude sectorielle sur l'agroalimentaire* Enda Graf, (40p).

DIOP Momar Coumba, (2004), *Gouverner le Sénégal entre ajustement et développement durable*, Karthala (300p).

DURUFLE Gilles, (1988), *l'Ajustement Structurel en Afrique Sénégal Côte-d'Ivoire Madagascar*, Karthala, (205p).

FALL Amadou Abdoulaye, (2008), *Impact des cours mondiaux du riz sur la sécurité alimentaire au Sénégal*, (27p).

FAO (2000), *Comité de la sécurité alimentaire mondiale*, Vingt-sixième édition, Rome.

FAYE ET AL (2007) *Implications structurelles de la libéralisation sur l'agriculture et le développement rural au Sénégal (1950-2006)* (224P).

GUEYE Ousmane (2006), *État des lieux de la filière céréales locales au Sénégal* (57P).

HIRSH R. *Ajustement structurel et politiques alimentaires en Afrique subsaharienne*

LABONNE Michelle (1994), *L'impact des programmes d'ajustements structurels sur l'agriculture en Afrique*, Amazon, (125P).

MBOW Thierno idrissa, *Une revue critique des politiques agricoles au Sénégal* (13P).

République du Sénégal/Ministère de l'agriculture/ DAPS (Mars 2009), *Rapport de l'Étude sur l'évolution du Secteur Agricole, des Conditions de vie des ménages et de la vie chère au Sénégal (RESAKS)* (113p).

République du Sénégal/PNIA (2009) *Bilan diagnostic du secteur agricole, revue des politiques stratégies et programmes, performances du secteur* 113p.

ROUDART Laurence(2002) *L'alimentation dans le monde et les politiques publiques de lutte contre la faim* (15P).

SAKHO-JIMBIRA Suwadu (2008) *Autonomie alimentaire par la diversification des activités, bassin arachidier du Sénégal* (252P).

SAVADOGO Kimseyinga (2009), *La Politique Agricole de l'UEMOA état de mise en œuvre et défi*, (30P)

TERCIER Nicoles Stauble, SOTTAS Beat (2000), *Sécurité alimentaire dilemmes constats et controverses* Amazon (267P).

Table des matières

Introduction et contexte	1
Chapitre 1: L'alimentation et les politiques publiques de lutte contre la faim: cadre théorique et conceptuel	4
Section 1: la spécificité du fait alimentaire dans la théorie économique.....	4
1) La satisfaction des besoins alimentaires selon la théorie économique.....	5
1.1) L'analyse mercantiliste.....	5
1.2) L'analyse libérale	6
1.3) La remise en cause l'analyse libérale	7
2) L'indépendance alimentaire selon la théorie économique.....	8
2.1) L'objectif d'indépendance alimentaire invariant dans le temps.....	8
2.2) L'indépendance alimentaire par le protectionnisme ou le libre échange.....	8
3°) Les causes de la faim selon la théorie économique	9
3.1) L'analyse malthusienne	10
3.2) L'analyse d'Amartya Sen	11
Section 2 : Les politiques publiques de lutte contre la faim.....	11
1) Politique d'augmentation du ratio disponibilité alimentaire/population	12
1.1) La stimulation de la production nationale.....	12
1.2) Importations commerciales et aides alimentaires.....	13
2) Les politiques d'abaissement et de stabilisation des prix alimentaires	14
3) La sécurité alimentaire : cadre conceptuel	15
3.1) Historique et évolution du concept de sécurité alimentaire	16
a) De l'autosuffisance alimentaire	17
b) ... à la sécurité alimentaire	17
3.2) Les dimensions de la sécurité alimentaire	18
a) La disponibilité de l'alimentation	18
b) L'accessibilité de l'alimentation	18
c) La stabilité de l'alimentation	19
3.4) Les différents niveaux d'analyse de la sécurité alimentaire.....	20
a) L'approche nationale	20
b) L'approche domestique	20
c) L'approche individuelle	20
3.4) Les groupes vulnérables	22
3.5) Étude des risques d'insécurité alimentaire.....	22
3.6) La précarité chronique et occasionnelle de l'alimentation.....	25

Chapitre 2 : Agriculture et sécurité alimentaire au Sénégal	27
Section 1 : Les politiques agricoles du Sénégal de l'indépendance à 2008.....	29
1) Le Programme Agricole (PA) 1960-1980).....	30
2) Les politiques agricoles découlant des programmes d'ajustement structurel de 1980 à 2000..	33
2.1): Le Plan de Redressement économique et financier (PREF) 1980-1984.....	34
2.2): La Nouvelle Politique Agricole (NPA) 1985-1994.....	34
2.3) Le Programme d'Ajustement du Secteur Agricole (PASA) 1995-2000.....	35
3) Les politiques agricoles après 2000	37
Section 2 : La sécurité alimentaire au Sénégal : analyse macroéconomique.....	39
1) La disponibilité de l'alimentation	40
2) L'accessibilité de l'alimentation	41
3) La stabilité de l'alimentation	44
Section 3 : Évolution de l'offre et de la demande céréalière de 1960 à 2008.....	44
1) Offre et le demande céréalière au Sénégal de 1960 à 2008.....	46
1.1) L'offre céréalière au Sénégal	46
1.2) Les importations céréalières	48
1.3) Les aides alimentaires.....	49
1.4) La demande céréalière.....	50
2) Le bilan céréalier du Sénégal.....	51
Conclusion.....	54
Bibliographie.....	55
Table des matières	57
Liste des tableaux	59
Liste des figures.....	59
Annexe	60

Liste des tableaux

TABLEAU I : Risques pesant sur la sécurité alimentaire domestique	24
TABLEAU II : Résumé des mesures prévues par le PASA sénégalais	35
TABLEAU III: Évolution de la pauvreté au Sénégal 1994-2006	42
TABLEAU IV: Incidence de la sécurité alimentaire	43

Liste des figures

FIGURE 1: Les différents niveaux de la sécurité alimentaire	21
FIGURE 2 : Répartition des superficies moyennes par types de cultures	27
FIGURE 3 : Production céréalière du Sénégal de 1960 à 2008	47
FIGURE 4: Importations céréalières du Sénégal de 1960 à 2008	48
FIGURE 5: Aides alimentaires en céréales allouées au Sénégal de 1960 à 2008	49
FIGURE 6: Évolution des disponibilités alimentaires	50
FIGURE 7: Offre et demande céréalière	50
FIGURE 8 : Bilan céréalier du Sénégal de 1960 à 2008	51

Annexe

Bilan et taux de couverture des besoins céréaliers

Années	Total production céréalière epc	Total aides alimentaires epc	Total importations epc	Total disponibilité epc	Population totale	NCA	Demande totale	BILAN CEREALIER	tcbc	tcbp
1960	392499,64	0	161670	554169,64	3497546	0,185	647046,01	-92876,37	86%	61%
1961	408822,88	0	163670	572492,88	3577989	0,185	661927,965	-89435,085	86%	62%
1962	423051,14	0	154440	577491,14	3660283	0,185	677152,355	-99661,215	85%	62%
1963	441936,66	0	238100	680036,66	3744470	0,185	692726,95	-12690,29	98%	64%
1964	499909,9	0	237570	737479,9	3830592	0,185	708659,52	28820,38	104%	71%
1965	551869,18	0	230760	782629,18	3918696	0,185	724958,76	57670,42	108%	76%
1966	587052,04	14194,3458	226460	827706,3858	4008926	0,185	741651,31	86055,0758	112%	79%
1967	488188,58	41328,2886	207120	736636,8686	4101029	0,185	758690,365	-22053,4964	97%	64%
1968	689714	18742,8102	232220	940676,8102	4195353	0,185	776140,305	164536,5052	121%	89%
1969	531322,64	23997,0708	223800	779119,7108	4291846	0,185	793991,51	-14871,7992	98%	67%
1970	673992,3	13566,9714	206325,52	893884,7914	4390558	0,185	812253,23	81631,5614	110%	83%
1971	418952,08	12312,2226	280779,5	712043,8026	4491541	0,185	830935,085	-118891,2824	86%	50%
1972	592129,52	16233,3126	222979,7	831342,5326	4508321	0,185	834039,385	-2696,8524	100%	71%
1973	297803,1	42347,772	274949,24	615100,112	4728138	0,185	874705,53	-259605,418	70%	34%
1974	489953,26	50687,36	310425,5	851066,12	4851069	0,185	897447,765	-46381,645	95%	55%
1975	778527,1	14356,32	168211,58	961095	4977197	0,185	920781,445	40313,555	104%	85%
1976	645815,42	28375,82	363751,3	1037942,54	5106604	0,185	944721,74	93220,8	110%	68%
1977	555872,96	35512,86	360812,64	952198,46	5249589	0,185	971173,965	-18975,505	98%	57%
1978	408554,72	81551,96	418244,3	908350,98	5396577	0,185	998366,745	-90015,765	91%	41%
1979	775135,64	30701,86	454947,08	1260784,58	5547682	0,185	1026321,17	234463,41	123%	76%
1980	538738,08	91009,1	458591,48	1088338,66	5703017	0,185	1055058,145	33280,515	103%	51%
1981	534285,86	118900,06	510736,74	1163922,66	5868404,493	0,185	1085654,831	78267,8288	107%	49%
1982	775006,08	65309,26	442165,82	1282481,16	6026851,414	0,185	1114967,512	167513,6484	115%	70%
1983	628472,98	71064,3	552494,32	1252031,6	6189576,402	0,185	1145071,634	106959,9655	109%	55%
1984	423295,24	157582	676353,76	1257231	6356694,965	0,185	1175988,569	81242,43141	107%	36%

1985	580409,28	154306,36	581630,94	1316346,58	6528325,729	0,185	1207740,26	108606,3201	109%	48%
1986	1002278,12	43146,04	442545,44	1487969,6	6704590,524	0,185	1240349,247	247620,353	120%	81%
1987	721247,02	44051,96	378167,06	1143466,04	6885614,468	0,185	1273838,677	-130372,6366	90%	57%
1988	849425,92	35345,18	460052,06	1344823,16	6912573	0,185	1278826,005	65997,155	105%	66%
1989	706076,06	37410,06	578267,86	1321753,98	7102858	0,185	1314028,73	7725,25	101%	54%
1990	868010,24	34899,68	454429,82	1357339,74	7298412	0,185	1350206,22	7133,52	101%	64%
1991	776394,38	30993,02	526002,68	1333390,08	7499095	0,185	1387332,575	-53942,495	96%	56%
1992	772927,2	31155,14	531208,4	1335290,74	7703826	0,185	1425207,81	-89917,07	94%	54%
1993	705616,6	19337,66	460895,94	1185850,2	7913090	0,185	1463921,65	-278071,45	81%	48%
1994	888302,52	5769,92	435641,28	1329713,72	8127374	0,185	1503564,19	-173850,47	88%	59%
1995	769851,9	23231,3	561686,16	1354769,36	8346996	0,185	1544194,26	-189424,9	88%	50%
1996	857652,76	7991	668170,48	1533814,24	8572004	0,185	1585820,74	-52006,5	97%	54%
1997	790721,56	8482,7	561594,78	1360799,04	8802000	0,185	1628370	-267570,96	84%	49%
1998	645648,02	1927	702320,2	1349895,22	9038000	0,185	1672030	-322134,78	81%	39%
1999	585089,46	10232,7	936216,12	1531538,28	9302162	0,185	1720899,97	-189361,69	89%	34%
2000	932875,28	12269,5	739692,32	1684837,1	9528500	0,185	1762772,5	-77935,4	96%	53%
2001	843892,92	5744	901141,164	1750778,084	9785800	0,185	1810373	-59594,916	97%	47%
2002	803046,88	16689	1049254,422	1868990,302	10038967	0,185	1857208,895	11781,407	101%	43%
2003	359338,64	6526	901824,72	1267689,36	10316000	0,185	1908460	-640770,64	66%	19%
2004	991831	9619	757515	1758965	10549300	0,185	1951620,5	-192655,5	90%	51%
2005	722535	9137	848657	1580329	10834130	0,185	2004314,05	-423985,05	79%	36%
2006	959035	17997	613380	1590412	10892860	0,185	2015179,1	-424767,1	79%	48%
2007	670805	10982	1194695	1876482	11165182	0,185	2065558,67	-189076,67	91%	32%
2008	594066	14171	932915	1541152	11434000	0,185	2115290	-574138	73%	28%
Moyenne	651999,5461	31003,83498	489703,7209	1172707,102	6724494,082	0,185	1244031,405	-71324,30305	96%	56%
Maximum	1002278,12	157582	1194695	1876482	11434000	0,185	2115290	247620,353	123%	89%
Minimum	297803,1	0	154440	554169,64	3497546	0,185	647046,01	-640770,64	66%	19%